

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

FARCE DRAMATIQUE

Tourbillon d'Esprit et de finesse



FERNAND GRAVEY
MARIE DE A
avec
MICHELINE PRESLE
dans une réalisation de
MARCEL L'HERBIER



Histoire DE Rire

Directeur de Production:
Georges LAMPIN

de
ARMAND SALACROU
SCENARIO de M.M. ARMAND SALACROU
et GEORGES NEVEUX
DIALOGUE D'ARMAND SALACROU
avec
BERNARD LANCRET
GILBERT GIL et **MONIQUE ROLLAND**
Et
PIERRE RENOIR

PRODUCTION



ANDRÉ PAULVE

LES EXCLUSIVITÉS
VOUS GARANTISSENT
DES RECETTES INCONNUES
A CE JOUR



**PREMIER
RENDEZ-VOUS**
Production CONTINENTAL FILMS

à PARIS NORMANDIE OLYMPIA MOULIN ROUGE **2718.707** Frs en 6 semaines

à NANCY MAJESTIC (600 places) **154.000** Frs en 14 jours

à BORDEAUX APOLLO **204.698** Frs la première semaine

à VICHY ROYAL (500 places) **122.133** Frs la première semaine
9065 entrées

à PARIS **Fille d'Ève** un film USA
au NORMANDIE **1.004.483** Frs EN 15 JOURS

**LE DERNIER
DES SIX**
Production CONTINENTAL FILMS
à PARIS
NORMANDIE **1.078.736** Frs en 15 jours
OLYMPIA **826.782** Frs en 15 jours

LE NUMÉRO :
12 Fr.

LE FILM
ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL



N° 26
25 OCTOBRE 1941



DIRECTEURS !

Pour lancer nos films, de nouveaux disques viennent de paraître.

Premier Rendez-vous

POLYDOR
Premier Rendez-vous N° 524.730
Chanson d'espoir
(Chantée par Danielle Darrieux)
Premier Rendez-vous
(Orch. Félix Chardon N° 281.497)

Le Club des Soupirants

COLUMBIA
J'aime toutes les femmes } N° D. F.
J'ai connu des Baisers } 2.830
Chanté par F. rrandel

Fille d'Ève

PATHÉ
Havai, Paradis du Monde, P.A. 2023
Par une Nuit de Mai... P.A. 2024
(piano, jazz)

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
29, Rue Marsoulan, PARIS (12°)
Tél. : DIDerot 85-35 (3 lignes groupées)
Adresse Télégraphique : LACIFRAL Paris
Compte chèques postaux n° 702-66, Paris.
Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

ABONNEMENTS
France et Colonies : Un an 180 fr. — Union Postale : 300 fr. — Autres Pays : 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE
Loi du 23 août 41 relative à la communication des renseignements recueillis par le C.O.I.C. 13
Décret du 8 sept. 41 fixant le taux du Droit des Pauvres à Paris 13
Questions juives : Administrateurs provisoires 13
Groupement des Producteurs : Assurances en cours de production. 15
Groupement des Exploitants de salles 15

PARTIE NON OFFICIELLE
A Lyon, Pathé-Cinéma a fêté la renaissance du Cinéma français 21
Les stands du C.O.I.C. à la Foire de Lyon 29
Tableau de Travail des Studios 24
Les Films de la nouvelle Production 22
Chronique juridique 16

EXPLOITATION
Bordeaux. — Epinal. — Marseille. — Nancy. — Neufchâteau. — Saintes. — Saint-Dié. — Thion. — Toulouse.
LES NOUVEAUX FILMS 35
L'Assassinat du Père Noël, Madame Sans-Gêne, Fromont Jeune et Risler Aîné, Les Frontaliers.
PETITES ANNONCES. — PROGRAMMES DES CINEMAS DE PARIS 36



PRÉSENTE

REMORQUES

Jean Gabin
Madeleine Renaud
Michèle Morgan

AU

MARIVAUX
POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

LES NOUVEAUX TEMPS 17-10-41

L'ouvrage auquel on peut accoler, à ce jour, le qualificatif de meilleur film tourné dans les studios de la zone occupée est le gentil

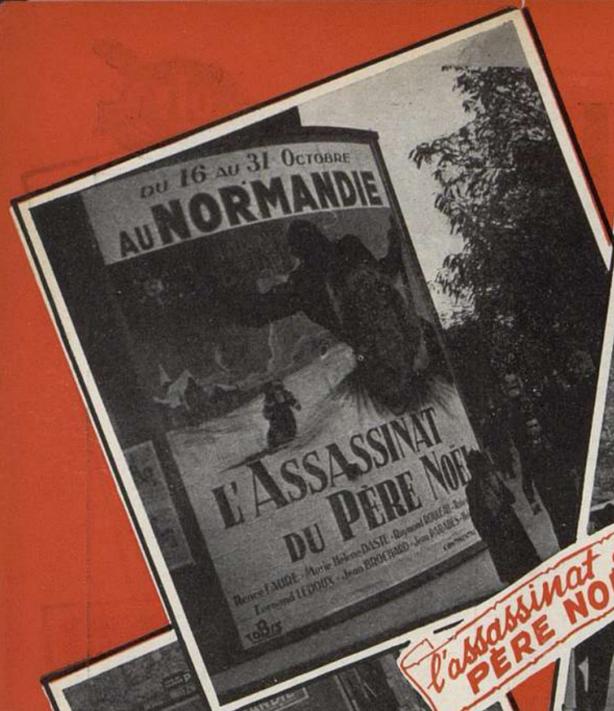
PREMIER BAL

de Christian Jaque et Charles Spaak.

Nino FRANK



ANDRÉ PAULVÉ



L'assassinat du PÈRE NOËL



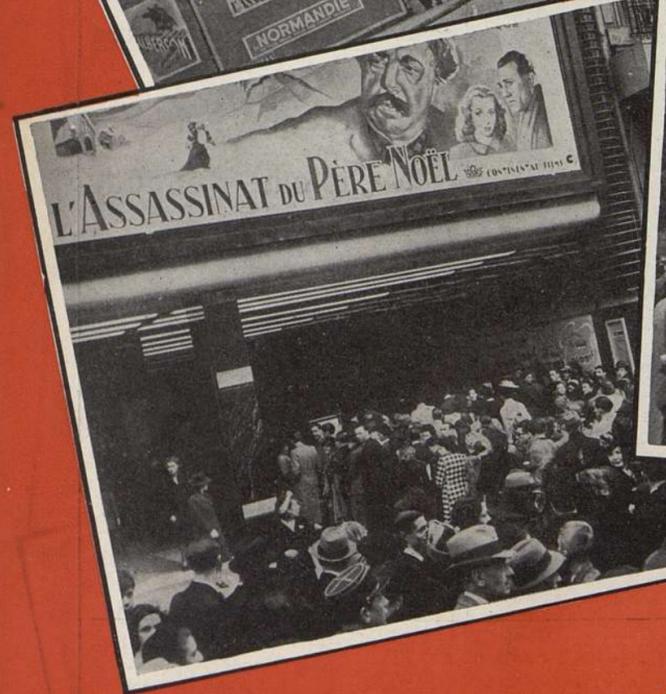
Cœur Immortel



LE PRÉSIDENT KRÜGER



Opérette



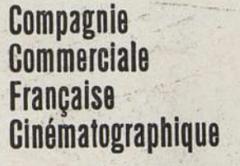
TOBIS
triomphe sur tous
les écrans de Paris



... bientôt
LE CROISEUR SÉBASTOPOL
FOLIES NOCTURNES



SOCIÉTÉS EN ACTIVITÉ

 <p>ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE 56, rue de Bassano - PARIS Elys. 34-70 (4 lignes groupées) Inter-Elysées 34.</p>	 <p>Radio-Cinéma 79, Boul. Haussmann Anjou 84-60 FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL</p>	 <p>27, rue Dumont-d'Urville PARIS (16^e) KLÉBER 93-86</p>	 <p>U.F.P.C. UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE 76, rue de Prony TEL.: WAG. 68-50</p>	 <p>12, rue de Lubeck PARIS (16^e) KLÉBER 92-01</p>
 <p>VEDIS FILMS Léon CARRÉ, Directeur 37, Avenue George V - Paris Elysées 94-03</p>	 <p>Compagnie Commerciale Française Cinématographique 95, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS (8^e) BALZAC 09-70</p>	 <p>44, Champs-Élysées PARIS-8^e ÉLYsées 64-35 et 64-36</p>	 <p>Films Georges MULLER 17, Faubourg Saint-Martin PARIS (X^e) BOTZaris 33-28</p>	 <p>I, Rue de Berri PARIS ÉLYsées 89-59</p>
 <p>LES FILMS-MINERVA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION, DISTRIBUTION & EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 1.000.000 fr. 119, Bd HAUSSMANN, PARIS 8^e TELEPHONE + BALZAC 29 00</p>	 <p>CONSORTIUM DU FILM 3, rue Clément-Marot, Paris (8^e) BALZac 07-80 (lignes groupées)</p>	 <p>ÉCLAIR 12 Rue Gaillon PARIS</p>	 <p>LES FILMS DE KOSTER 20, Bd. Poissonnière PARIS PROVENCE 27-47 Les meilleurs programmes COMPLETS</p>	 <p>CFDF 178, faubourg St-Honoré PARIS (8^e) ÉLYSÉES 27-03</p>
 <p>SOCIÉTÉ SIRIUS 40, rue François-I^{er} ÉLYSÉES : 66-44, 45, 46, 47 Ad. télégr.: CINERIUS</p>	 <p>49, avenue de Villiers PARIS WAGRAM 13-76</p>	 <p>ALBERT Laurin FILMS 61, rue de Chabrol, PARIS PROVENCE 07-05</p>	 <p>CINEMA de FRANCE 120, Champs-Élysées PARIS (8^e) BALZAC 34-03</p>	 <p>DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS 65, rue Gallée - PARIS (8^e) Élysées 80-82</p>
 <p>ÉCLAIR-JOURNAL 9, rue Lincoln, PARIS-8^e BALZAC 58-95 Ad. Télégr. : Actua-Ciné</p>	 <p>14 bis, avenue Rachel - PARIS (18^e) MARCADET 70-96 - 97</p>	 <p>COMPTOIR FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE FILMS Frankfilmis</p>	 <p>R.A.C. DISTRIBUTION 49, Rue Gallée - PARIS KLEBER 98-90</p>	 <p>LES FILMS Marcel Pagnol 13, rue Fortuny, 13 PARIS Téléph. : Carnot 01-07</p>
 <p>S.P.C. Société de Production et d'Éditions Cinématographiques 55, Champs-Élysées PARIS 8^e BALZac 07-50</p>	 <p>M. ROCHER Constructeur CENON 3 VIENNE - Tél: 6 PARIS 36^e AV. OPÉRA - Téléph: 03 40</p>	 <p>KLANGFILM Système KLANGFILM.TOBIS SIEMENS-FRANCE SA. 17, rue de Surène PARIS (8^e) - ANJou 18-40</p>	 <p>S.U.F. SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DE FILM 73, Champs-Élysées PARIS (8^e) TÉL.: ÉLYSÉES 71-54</p>	 <p>ATLANTIC FILMS 36, avenue Hoche PARIS (8^e) CARnot 74-64, 30-30</p>

SIMPLE HISTOIRE

UN PHOTOGRAPHE SE TROUVAIT DIMANCHE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES ET VOICI LES RÉSULTATS SENSATIONNELS ENREGISTRÉS AU COLISÉE ET À L'ERMITAGE, TOUT AU DÉBUT DE L'APRÈS-MIDI, BIEN AVANT LA 2^{ème} SÉANCE A

15^H35
PRÉCISES



Il y a foule à l'extérieur, mais cependant les halls du Colisée et de l'Ermitage sont archi-complets. Ces photographies sont la preuve de l'énorme succès de "Parade en 7 Nuits" et de "Romance de Paris"

AU COLISÉE (5^{ème} Semaine)
PARADE EN 7 NUITS
A L'ERMITAGE (4^{ème} Semaine)
ROMANCE DE PARIS

DISTRIBUES PAR
PATHE CONSORTIUM CINEMA



Complet!



RÉSULTATS PROBANTS DES 2 PREMIERS FILMS QUI PORTENT CETTE MARQUE



FOLIES NOCTURNES

Folie musicale! Duit passionnante



avec
LIZZI WALDMÜLLER - FITA BENKHOFF - IRENE v. MEYENDORFF
ELSE v. MÖLLENDORF - THEO LINGEN - PAUL KEMP
PAUL HENCKELS - GEORG ALEXANDER - KARL SCHÖNBÖCK
WILL DOHM
Réalisation : **THEO LINGEN**
Musique de **PAUL LINCKE**
Un Film de **PAUL LINCKE** **TOBIS** Production **MAJESTIC**

Ci-dessous, de gauche à droite
Christian Jaque et ses jeunes
interprètes.
Christian Jaque au micro.
Fernand Ledoux est interviewé.



Ci-dessous : Christian Jaque et sa charmante
femme, Simone Renant.



A gauche :
Pierre Véry
arrive avec
Louise
Carletti.
Ci-dessous:
Danielle
Darrieux
n'a pas voulu
manquer
cette pre-
mière d'im-
portance.



Nouvelle venue à l'écran, Renée Faure parle
au micro.



Raymond Rouleau est aussi mystérieux que dans le film !

La "première"
de "l'assassinat du Père
Noël" a été une manifestation
bien parisienne

LA SOCIÉTÉ DES FILMS SIRIUS

présente

CARTACALHA

un film de Léon MATHOT

Viviane ROMANCE et Georges FLAMANT
Roger DUCHESNE, Georges GREY et Gaby ANDREU

(Toute la France, sauf Région Parisienne)

MONTMARTRE S/SEINE

un film de Georges LACOMBE (Production SUF)

Édith PIAF
J.-L. BARRAULT
et Roger DUCHESNE

avec SYLVIE, Denise GREY, Paul MEURISSE

(Toute la France, sauf Région Parisienne)

CHÈQUE AU PORTEUR

un film de Jean BOYER (Production SUF)

Lucien BAROUX
avec Jean TISSIER
et Marguerite PIERRY

Jacqueline FERRIÈRE, Jimmy GAILLARD, Robert ARNOUX

(Toute la France)

ET VOUS RAPPELLE

LE COLLIER DE CHANVRE

un film de Léon MATHOT

(Toute la France)



40, RUE FRANÇOIS-1^{er}

PARIS (8^e) — ÉLYsées 66-44 et la suite



**"CAVALCADE D'AMOUR"
"LE BOIS SACRÉ"
"LA BRIGADE SAUVAGE"
3 grands succès!**

ATELIER
DEROUET

les plus grandes vedettes Françaises dans la production

"DIS-PA" (LES DISTRIBUTEURS PARISIENS)

3 RUE DE TROYON, PARIS 17^E
TEL: ETOILE 06.47 et la suite.

★ LES NOUVEAUX RICHES ★ TRICOCHÉ ET CACOLET ★ QUADRILLE ★ LE ROI ★ FIRMIN ★ ESCADRON BLANC ★ RHAPSODIE D'AMOUR ★
★ BOURRACHON ★ PARLEZ-MOI D'AMOUR ★ UNE FILLE A PAPA ★ LES SŒURS HORTENSIA ★ UNE FEMME QUI EXPLOSE ★

ECLAIR-JOURNAL

présente

Pierre BLANCHAR
et
Michèle ALFA
dans

LA NEIGE SUR LES PAS

d'après le célèbre roman de

Henry BORDEAUX

de l'Académie Française

Réalisation de

BERTHOMIEU

Dialogues de Bernard ZIMMER

Musique de Georges DERVEAUX
Éditions MAGALI MARSEILLE

avec

Josseline GAEL
et
Georges LANNES

Marcelle PRANCE

Gaston JACQUET - Jean TOULOUT
La Petite Roberte ARNAUD

Pauline CARTON

et

Line NORO

Une Production Jean-M. THERY de la S. P. D. F.



ECLAIR - JOURNAL

9, RUE LINCOLN

BOT. 58-95



LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

29, RUE MARSOULAN, PARIS (12^e) - DID. 85-35

N° 26 25 OCTOBRE 1941 12 Fr.

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DU
COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMA-
TOGRAPHIQUE ET DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

LOIS, DÉCRETS ET ARRÊTÉS PARUS A L'OFFICIEL

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LOI DU 23 AOUT 1941
relative à la communication des renseignements recueillis par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

(J. O. du 11 octobre 1941)

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Le conseil des ministres entendu,

Décrétons :

Art. 1^{er}. — Le Directeur responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique et ses collaborateurs sont autorisés à communiquer :

1^o Aux distributeurs de films, tous renseignements recueillis auprès des exploitants de salles de spectacles cinématographiques et concernant les recettes des séances où sont projetés les films dont ils assurent la distribution.

2^o Aux producteurs de films, attributaires ou délégataires de recettes, tous renseignements recueillis auprès des exploitants de salles de spectacles cinématographiques, des distributeurs ou des exportateurs de films, et concernant les recettes et produits quelconques de l'exploitation des films sur lesquels ils ont des droits.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* et exécuté comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy, le 23 août 1941.

DÉCRET DU 8 SEPTEMBRE 1941 FIXANT LE TAUX DU DROIT DES PAUVRES A PARIS PENDANT L'ANNÉE 1941

(J. O. du 19 septembre 1941)

Article 1^{er}. — A dater de la publication du présent décret et jusqu'au 31 décembre 1941, les taux du droit des pauvres perçus en vertu de la législation en vigueur sur les spectacles suivants organisés dans la ville de Paris : théâtres, cinémas, music-halls, music-halls proprement dits, music-halls mixtes, cirques, cabarets d'auteurs, associations de concerts, bals et spectacles sportifs, sont ainsi fixés :

Théâtres, cinémas, music-halls, cirques, cabarets d'auteurs, spectacles sportifs	9,50 %
Associations de concerts	4,75 %
Bals	23,50 %

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux finances et le secrétaire d'Etat à l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Vichy, le 8 septembre 1941.

QUESTIONS JUIVES

ADMINISTRATEURS PROVISOIRES

(J. O. du 1^{er} octobre 1941)

Le Commissariat général aux questions juives,

Vu l'article 1^{er} de la loi du 22 juillet 1941 relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant à des Juifs,

Arrête :

Article unique. — Les entreprises suivantes appartenant en tout ou en partie, ou dirigées en tout ou en partie par des Juifs, sont pourvues des administrateurs provisoires ci-dessous :

Agence cinématographique et salles de cinéma exploitées par M. Dorfmann (Robert), 62, rue Bayard, à Toulouse. Administrateur provisoire : M. Toujas (Georges), 14, rue Temponière, à Toulouse (Haute-Garonne).

Fait à Vichy, le 30 septembre 1941.

L'APPLICATION DES MESURES CONTRE LES JUIFS

Le Commissariat général aux questions juives communique :

De récentes vérifications ont permis de constater qu'un certain nombre de commerçants juifs continuaient à exercer leur activité habituelle et demeuraient en contact avec le public, malgré les instructions formelles du service de contrôle des administrateurs provisoires et les avis officiels transmis par la voie de la presse.

Sur l'ordre du Commissaire général aux questions juives, les délinquants ont été immédiatement dirigés sur un camp d'internement, sans préjudice des sanctions plus graves qui peuvent leur être appliquées.

AVIS AUX PERSONNES DÉSIREUSES D'ACHETER DES FONDS DE COMMERCE JUIFS

La délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (Commissariat général aux questions juives) rappelle aux personnes désireuses d'acquérir des fonds de commerce juifs, qu'elles doivent adresser leur offre à l'administrateur provisoire de l'entreprise et en aviser simultanément le service de contrôle des administrateurs provisoires, 1, place des Petits-Pères, Paris.

Lorsqu'ils ne connaissent pas le nom de l'administrateur provisoire de l'entreprise qu'ils désirent acheter, les acquéreurs éventuels peuvent s'adresser par lettre ou de vive voix au service de contrôle des administrateurs provisoires (service des renseignements) qui leur indiquera un certain nombre d'entreprises susceptibles d'être vendues.

La publicité des immeubles juifs mis en vente fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

COMMISSAIRES AUX COMPTES PRÈS DES ENTREPRISES POURVUES D'UNE ADMINISTRATION PROVISOIRE

Arrêté du 25 août 41, J. O. du 16 sept. 41

Article premier. — Les commissaires aux comptes placés près des entreprises gérées par une administration provisoire remplissent une mission de contrôle d'intérêt général dont les conditions d'exercice sont déterminées par les articles ci-après.

Art. 2. — La mission du commissaire aux comptes concerne la gestion de l'administrateur provisoire, près duquel il est placé, depuis le moment où ce dernier a assuré effectivement la direction de l'entreprise jusqu'à la date où il aura été mis fin à sa mission par une décision régulière de l'autorité compétente.

Le commissaire n'a toutefois pas à connaître des questions proprement juridiques posées par l'aryanisation de l'entreprise.

L'administrateur provisoire est tenu de faciliter dans toute la mesure du possible l'exercice du mandat confié au commissaire aux comptes. A cette fin, l'administrateur provisoire doit notamment donner communication au commissaire des livres dont la tenue est prescrite par le titre II du Code de commerce, de tous livres et documents annexes, pièces de recettes et de dépenses, ainsi que de toutes pièces intéressant l'administrateur provisoire et tous rapports établis par ce dernier. Il doit permettre au commissaire l'accès de tous magasins, usines, entrepôts et généralement de tout local où pourraient être entreposés ou conservés des matières premières ou objets fabriqués appartenant à l'entreprise dont il assume la gestion.

Art. 3. — Le commissaire aux comptes rend compte au secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances des conditions dans lesquelles ont été établis l'inventaire et le bilan de l'entreprise à l'entrée en fonctions de l'administrateur provisoire, ainsi que des conditions dans lesquelles a pris fin la mission de ce dernier, par la liquidation ou la cession de l'entreprise. En outre, dans le cas où l'administration provisoire se prolongerait pendant plus d'une année, le commissaire aux comptes adresse au secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances un rapport annuel dans lequel il rend compte de l'état d'avancement des opérations de liquidation de l'entreprise.

Il est également tenu de signaler immédiatement tout incident, toute interruption ou toute irrégularité dans les opérations de liquidation dont il peut avoir connaissance.

Art. 4. — Dans l'hypothèse où la comptabilité de l'entreprise a disparu ou a été tenue de façon qu'elle n'offre pas de garanties suffisantes de sincérité et dans la mesure où l'importance de ladite entreprise paraît devoir justifier la tenue d'une comptabilité régulière, le commissaire aux comptes peut, à titre exceptionnel, en signalant le fait au secrétaire d'Etat aux Finances, lui demander de faire désigner par l'administrateur provisoire un expert comptable chargé d'établir ou de redresser cette comptabilité. La rémunération de l'expert comptable

DOCUMENTS OFFICIELS INTERESSANT L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

ainsi désigné est mise à la charge de l'entreprise considérée.

En aucun cas un commissaire aux comptes ne pourra être chargé des fonctions ainsi précisées auprès de l'entreprise dont il contrôle la gestion.

Art. 5. — La responsabilité du commissaire aux comptes ne pourra être engagée, en raison des actes accomplis au cours de sa mission, que par le secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances.

A cette fin, le secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances pourra saisir la Chambre de discipline prévue par l'article 8 du décret du 29 juin 1936 portant règlement d'administration publique pour application de l'article 4 du décret-loi du 8 août 1935, en vue de l'exercice du pouvoir disciplinaire dans le cas de fautes graves commises par les commissaires aux comptes dans l'exercice du mandat qui leur est confié en application du décret du 16 janvier 1941.

**ARRÊTÉ DU 6 OCTOBRE 1941
FIXANT RÉMUNÉRATION
DES ADMINISTRATEURS PROVISOIRES**
(J. O. du 8 octobre 1941)

L'amiral de la flotte, ministre vice-président du conseil, le garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice, et le ministre secrétaire d'Etat à l'économie nationale et aux finances,

Vu la loi du 22 juillet 1941 relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux juifs, et notamment l'art. 10 de cette loi; Sur la proposition du commissaire général aux questions juives,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. — Les administrateurs provisoires nommés, en vertu de la loi du 22 juillet 1941, à des entreprises commerciales, industrielles ou artisanales, sont rémunérés pour les peines et soins que comporte l'accomplissement de leur mission, par un émoluments forfaitaire alloué mensuellement. Cet émoluments est basé sur le chiffre d'affaires, annuel ou calculé sur douze mois, de l'entreprise pendant le dernier exercice antérieur à la nomination de l'administrateur provisoire.

Art. 2. — Le montant de l'émoluments mensuel est égal à :

1^o Si le chiffre d'affaires, constitué par des ventes, est compris entre :

50.001 et 100.000 francs	375 fr.
100.001 et 200.000	750
200.001 et 300.000	1.250
300.001 et 400.000	1.500
400.001 et 500.000	2.000
500.001 et 600.000	2.500
600.001 et 700.000	2.750
700.001 et 800.000	3.000
800.001 et 900.000	3.400
900.001 et 1.000.000	3.600
1.000.001 et 2.000.000	3.750
2.000.001 et 3.000.000	4.000
3.000.001 et 4.000.000	4.500
4.000.001 et 5.000.000	5.000

2^o Si le chiffre d'affaires, constitué par des commissions, est compris entre :

10.001 et 20.000 francs	400 fr.
20.001 et 30.000	800
30.001 et 40.000	1.200
40.001 et 50.000	1.600
50.001 et 60.000	2.100
60.001 et 70.000	2.500
70.001 et 80.000	2.900
80.001 et 100.000	3.300
100.001 et 120.000	3.600
120.001 et 140.000	3.800
140.001 et 160.000	4.100
160.001 et 180.000	4.600
180.001 et 200.000	5.000

Art. 3. — L'émoluments visé à l'article 2 ne peut, quelle que soit la durée de la mission de l'administrateur provisoire, être alloué pendant plus de six mois.

A titre tout à fait exceptionnel et par arrêté sur l'avis conforme du secrétaire d'Etat intéressé, le commissaire général aux questions juives peut décider que l'émoluments pourra être alloué pendant une période de plus de six mois.

Art. 4. — L'émoluments de l'administrateur provisoire est réduit de 50 p. 100 lorsque l'entreprise était déjà cédée à des non-juifs avant sa nomination.

Il est réduit de 75 p. 100 pendant le temps où l'entreprise est pourvue d'un liquidateur désigné par le président du tribunal de commerce, en vertu de l'article 18 de la loi de liquidation judiciaire ou en faillite.

Art. 5. — Le total des émoluments résultant de l'application du barème édicté par l'article 2 et, le cas échéant, des dispositions de l'article 4, ne peut, en aucune hypothèse, excéder pour un même administrateur nommé à plusieurs entreprises, la somme mensuelle de 10.000 fr.

Toutefois, une somme égale au montant de la rémunération calculée comme il est prévu à l'article 2, est prélevée dans chaque entreprise et l'excédent, après déduction des sommes effectivement perçues par l'administrateur provisoire, est versé au compte de dépôt prévu par l'article 22 de la loi du 22 juillet 1941.

Art. 6. — Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50.000 fr. de ventes ou à 10.000 fr. de commissions, l'administrateur provisoire est rémunéré exclusivement par l'allocation d'un émoluments unique fixé par le commissaire général aux questions juives, et qui ne peut être inférieur à 100 fr., ni supérieur à 500 fr.

Art. 7. — La rémunération de l'administrateur provisoire est fixée par le commissaire général aux questions juives, après avis du secrétaire d'Etat intéressé, compte tenu de l'actif figurant au dernier bilan de l'entreprise, de l'importance de son chiffre d'affaires, du résultat bénéficiaire de la gestion, de la rémunération des anciens dirigeants et des difficultés soulevées par la cession ou la liquidation :

1^o Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions de francs de vente ou à 200.000 de commissions;

2^o Pour les entreprises qui ont pour objet le commerce de banque ou les fonctions d'intermédiaire dans les bourses de valeurs.

Dans les entreprises visées au paragraphe 1^o ci-dessus, et dans celles visées au deuxième paragraphe, dont le chiffre d'affaires, déterminé comme il est prévu à l'article 1^{er}, est supérieur à 5 millions de francs de ventes ou à 200.000 fr. de commissions, une somme égale à 1 p. 100 du chiffre d'affaires constitué par des ventes ou à 2,50 p. 100 du chiffre d'affaires constitué par des commissions est prélevée à titre de frais d'administration provisoire.

Dans les entreprises visées au deuxième paragraphe dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 5 millions de francs de ventes ou 200.000 fr. de commissions, une somme égale au montant de la rémunération calculée comme il est prévu à l'article 2, est également prélevée au même titre.

Si la somme ainsi prélevée est supérieure à celle qui est effectivement perçue par l'administrateur provisoire en vertu des dispositions du premier alinéa du présent article, l'excédent est versé au compte de dépôt prévu par l'article 22 de la loi du 22 juillet 1941.

Art. 8. — L'émoluments ou la rémunération de l'administrateur provisoire n'est alloué à ce dernier qu'à titre provisionnel pendant la durée de sa mission. Il n'est acquis à l'administrateur provisoire qu'après approbation de ses comptes et de sa gestion par le commissaire général aux questions juives qui peut, le cas échéant, réduire ou même refuser totalement l'allocation de l'émoluments ou de la rémunération, et ordonner le remboursement du trop perçu dans l'actif de la liquidation.

Art. 9. — Les administrateurs provisoires d'immeubles ou de sociétés immobilières, autres que celles qui ont pour objet des transactions immobilières, sont rémunérés exclusivement par un émoluments unique proportionnel au produit de la vente de l'immeuble ou des titres émis par la société et dont le montant est fixé ainsi qu'il suit :

1^o Quand l'immeuble est situé ou que la société a son siège dans le département de la Seine :

1,60 p. 100 de 1 à 800.000 fr.
0,70 p. 100 de 800.001 à 1.500.000 fr.
0,30 p. 100 de 1.500.001 à 3 millions de francs.

0,15 p. 100 au-dessus;

2^o Quand l'immeuble est situé ou que la société a son siège dans les autres départements :

2,82 p. 100 de 1 à 20.000 fr.
2,28 p. 100 de 20.001 à 50.000 fr.
2,10 p. 100 de 50.001 à 200.000 fr.
0,98 p. 100 de 200.001 à 400.000 fr.
0,88 p. 100 de 400.001 à 500.000 fr.
0,40 p. 100 au-dessus.

Pour les immeubles ou les titres qui ne seraient pas vendus, l'administrateur provisoire est rémunéré par l'allocation d'un émoluments unique fixé par le commissaire général aux questions juives et qui ne peut être inférieur à 100 fr. et supérieur à 2.000 francs.

Art. 10. — Le présent tarif est exclusif de toute autre rémunération, directe ou indirecte. Toutefois, il n'est pas exclusif du remboursement à l'administrateur provisoire, sur pièce justificative, des frais et débours exceptionnels exposés par lui pour l'accomplissement de sa mission, ni du remboursement des dépenses normales d'administration ou de gestion de la chose confiée à sa garde, à charge par lui de rendre compte de la dépense et d'en fournir la justification régulière.

Art. 11. — Les émoluments des administrateurs provisoires sont perçus en totalité sur le montant du produit de la gestion ou des réalisations qui revient aux ayants droit qui sont juifs.

En cas d'insuffisance de ce produit, les mêmes émoluments sont prélevés, conformément aux prescriptions de l'article 22 (dernier alinéa) de la loi du 22 juillet 1941, sur le montant du compte de dépôt ouvert, en vertu de cet article, à la caisse des dépôts et consignations.

Art. 12. — Le commissaire général aux questions juives est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vichy, le 6 octobre 1941.
L'amiral de la flotte,
ministre vice-président du conseil,
A' DARLAN.

Le garde des sceaux,
ministre secrétaire d'Etat à la justice,
JOSEPH BARTHELEMY.

Le ministre secrétaire d'Etat
à l'économie nationale et aux finances,
YVES BOUTHILLIER.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

GROUPEMENT
DES PRODUCTEURSASSURANCES OBLIGATOIRES
EN COURS DE PRODUCTION

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique rappelle aux Producteurs de films que la Convention Collective du 15 novembre 1937 reste toujours en vigueur.

Aux termes de cette convention, les Producteurs doivent obligatoirement contracter les assurances suivantes :

1^o Assurance « Accidents du Travail » pour tout le personnel salarié quel qu'il soit (artistes, figurants et techniciens) sans limitation de sommes.

2^o Assurance « Responsabilité Civile » pour une garantie minimum de 2.000.000 de francs par victime, au cas où, par suite d'une décision judiciaire, un salarié ne serait pas reconnu comme pouvant bénéficier de la législation sur les accidents du travail.

3^o Assurance « Individuelle » pour chaque salarié, non assujéti aux Assurances sociales et ayant un salaire inférieur ou égal à 2.000 francs par semaine ou 500 francs par cachet. Cette assurance garantira une indemnité de 40 francs par jour d'incapacité, de 160.000 francs pour le cas d'invalidité permanente et de 160.000 francs pour le cas de mort.

4^o En cas d'exercice ou de travail dangereux, au cours de la Production, une assurance « Individuelle » garantissant un capital invalidité permanente ou mort basé sur les appointements du salarié pour la durée du film multiplié par 5 avec un minimum de 100.000 francs.

GROUPEMENT
DES EXPLOITANTS
DE SALLESAU SUJET
DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1941

Le C.O.I.C. a attiré l'attention de M. le secrétaire général à l'Information et à la Propagande, Service du cinéma, sur les difficultés rencontrées pour l'exécution des prescriptions émanant des Commissions de sécurité, en raison de la pénurie de matériaux.

Le Ministre, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, a adressé à ce dernier la lettre suivante :

Vichy, le 30 septembre 1941,
Le Ministre,
Secrétaire d'Etat à l'Intérieur
à M. le Secrétaire Général
à l'Information et à la Propagande
Service du Cinéma

Objet : Application du décret du 7 février 1941, aux exploitations cinématographiques.
Référence : Votre lettre n° 1879 du 13 septembre 1941.

Par lettre citée en référence, vous avez appelé mon attention sur les difficultés

qu'éprouvent, par suite de la pénurie actuelle de métaux ferreux, les Exploitants d'établissements cinématographiques à satisfaire aux prescriptions du décret du 7 février 1941, relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments ou locaux recevant du public.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ces difficultés ne m'ont pas échappé. Toutefois, il ne paraît pas possible d'accorder une dérogation générale aux délais d'exécution prévus par le décret précité.

Si, en effet, une telle mesure était prise en faveur de l'industrie cinématographique, toutes les autres branches d'activité touchées par ce texte ne manqueraient pas de se réclamer du précédent ainsi créé, et la réglementation en cause risquerait, de ce fait, de devenir caduque.

Il appartient à chacun des établissements intéressés de signaler aux Commissions communales de Sécurité dont ils dépendent, les difficultés rencontrées. Ces dernières, tout en respectant le texte qu'elles ont la charge de faire appliquer peuvent prescrire les dispositions particulières à prendre, adaptées à chaque cas d'espèce.

En outre, tous les cas litigieux pourront être soumis pour examen et décision aux Commissions départementales de Sécurité instituées auprès de chaque Préfecture.

Signé : Pierre PUCHEU.

AVIS AUX EXPLOITANTS
DE PROVINCE

Il est rappelé aux exploitants de Province que, dans chaque région, un délégué, nommé par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, est chargé de la liaison entre les exploitants de son secteur, d'une part, et les Autorités occupantes, d'autre part.

Pour toutes les communications intéressantes les autorisations de fonctionner, le charbon, l'électricité, etc... MM. les Directeurs sont donc priés de s'adresser directement à leur Délégué qui transmettra leur demande aux services intéressés.

NOUVEAUX EXPLOITANTS AUTORISÉS
EN FORMAT RÉDUIT

144 JOLY Maurice, rue de Chaumont, CHATEAUVILLAIN (Haute-Marne) : Hôtel de la Providence, rue de Penthèvre à CHATEAUVILLAIN.

145 JABLONSKI Jean, 12 bis, avenue du Château, MAISONS - LAFITTE (Seine-et-Oise) : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel-de-Ville à MONTESSON; Café Vasse à GRESILLON par POISSY; Hôtel du Sophora à VILLENES; Café de l'Ancienne Mairie à CARRIERES-SOUS-POISSY.

146 GUBERT Albert, 11, av. de la Ferté-sous-Jouarre, SAINT - CYR - SUR - MORIN (St-et-M.) : Moderne-Cinéma, même adresse.

147 MILLET Julien, 71, rue Paul-Doumer, LES MUREAUX (S.-et-O.) : Cinéma Théâtre, même adresse.

148 BOUTRON Henri, rue des Ponts, ALLANT-SUR-THOLON (Yonne) : Cinéma de l'Etoile, même adresse.

CAISSE DE SECOURS
DE L'EXPLOITATIONSouscription des Exploitants
12^e liste

Total des onze listes précédentes ... 221.899,15

E. Couzinet, Paris	300
Palace et Caméo, Le Mans	350
Lafontaine, Laval	50
Sté des Cinémas de Province, Rouen	500
Schott, Eure	150
Ciné Familial, Damvix	100
Renaissance, Milly	50
Trianon, Villiers-sur-Marne	100
Pigneuil, Morlaix	50
Printania, Vincennes	100
Letourneaux, Corbeil	50

Total ... 223.699,15

Souscription du Personnel de Maîtrise
3^e liste

Total des deux premières listes ... 3.135 fr.

M. Gedovius, chef de poste	15
M. Gelot, chef de poste	25
M. Pezin, chef de poste	10
M. Quoquin, chef de poste	25
M. Rémond, chef de poste	25
M. Merour, directeur	50
M. Choron, directeur	20
M. Grand, directeur	100
Mlle Canlian, directrice	50

Total ... 3.455 fr.

Souscription du Personnel de Cabine
3^e liste

Total des deux premières listes ... 1.031,50

MM.	
Perrin Henri, opérateur	15
Fontaine Jean, opérateur	5
Berlard Jacques, opérateur	20
Flavien, opérateur	10
Monteux, opérateur	10
Dusausoit, opérateur	10
Schwein, opérateur	10
Laurent Charles, opérateur	20
Cascabel, opérateur	10
Peiffert, opérateur	10
Genevray, opérateur	10
Delarbre, opérateur	5
Pichio Jacques, opérateur	5
Bardel Marcel, opérateur	10
Bouvier Maurice, opérateur	10
Masset Edouard, opérateur	10
Baronnet Paul, opérateur	10
Crette Marcel, opérateur	10
Bachet Georges, opérateur	10
Grabowski Robert,	10
Guillard Victor, opérateur	10
Bataille Jean, chef-opérateur	10
Pierre Francis, chef-opérateur	20
Landrien, chef-opérateur	20
Pasternatsky, chef-opérateur	10
Sannie, apprenti	10
Ribeau Georges, aide	20
Camois Robert, aide	10

Total ... 1.341,50

C H R O N I Q U E J U R I D I Q U E

LOIS NOUVELLES

PRIX DES SPECTACLES

Un arrêté inséré au « Bulletin Officiel des Prix » du 11 juillet 1941 a, par application de la loi du 27 juin 1941 (J. O. 30 juin 1941), décidé notamment que les préfets peuvent fixer les prix en matière de « Théâtres, Spectacles et autres divertissements ».

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

On sait que la durée de la protection accordée aux héritiers et ayants-cause des auteurs, compositeurs ou artistes, a été fixée par la loi du 14 juillet 1886 à cinquante années à partir du décès de l'auteur. Une loi du 22 juillet 1941 (J. O., 13 août 1941) a prorogé cette protection d'une durée égale à celle qui se sera écoulée entre le 2 septembre 1939 et le jour de la signature du traité de paix, mais ce seulement pour les œuvres non encore tombées dans le domaine public et pour celle qui auront été publiées avant fin 1941.

RECOUVREMENT DES PETITES CRÉANCES COMMERCIALES

Un décret du 25 août 1937 avait organisé une procédure simple, économique et rapide pour le recouvrement des petites créances commerciales; mais ce décret était d'une application très restreinte puisqu'il se limitait aux créances inférieures à 1.500 francs.

Une loi du 6 août 1941 (J. O., 21 août 1941) a étendu considérablement la portée de ce décret, parce qu'elle a rendu cette procédure applicable à toutes les créances n'excédant pas six mille francs.

DÉGRÈVEMENTS D'IMPÔTS

(Loi du 1^{er} sept. 41. - J. O. du 11 sept. 41)
Les propriétaires d'immeubles rendus inhabitables par destruction totale ou partielle résultant de la guerre, sont dégrévés de l'impôt foncier (sur propriétés bâties) et de la taxe sur les biens de mainmorte; ceux qui (hors les cas visés par le décret du 26 septembre 1939), n'ont pas, par suite de la guerre, encaissé au moins les deux tiers de leurs loyers, ont droit à un sursis pour le paiement de ces taxes.

SALARIÉES EN ÉTAT DE GROSSESSE

L'employeur qui, à l'occasion de la grossesse ou de l'accouchement d'une employée, rompra le contrat de louage de services, pourra être puni d'emprisonnement (un à six mois) et d'amende (10.000 à 50.000 fr.). (Loi du 2 septembre 1941, J. O. du 14 septembre 41.)

DROIT DES PAUVRES A PARIS

(Décret du 8 sept. 41 - J. O. du 19 sept. 41.)
A dater du 19 septembre et jusqu'au 31 décembre 1941, le taux du droit des pauvres à Paris est porté, pour les théâtres, cinémas, music-halls, etc., à 9,50 %.

Textes de M^e Jean RODRIGUEZ,
Conseil juridique.

TABLE DES LOIS, DÉCRETS ET ARRÊTÉS
INTÉRESSANT L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE
PARUS AU JOURNAL OFFICIEL
DU 12 JUIN AU 20 SEPTEMBRE 1941

Loi du 23 mai portant attribution d'une allocation supplémentaire aux salariés (page 2434) (J. O., 12 juin 41).

Loi du 27 mai 1941 portant institution d'un livre de paye (J. O., 20 juin 41).

Loi du 27 mai 1941 relative à la situation du personnel des publications périodiques frappées de suspension provisoire (page 2586) (J. O., 20 juin 41).

Loi du 30 juin 1941 portant assouplissement du prélèvement temporaire sur les excédents de bénéfices (page 2763) (J. O., 1^{er} juillet 41).

Loi du 1^{er} juillet 1941 créant un régime provisoire d'avances au bénéfice des industriels et commerçants sinistrés par actes de guerre dont les entreprises ont subi seulement des dégâts partiels (page 2799) (J. O., 4 juillet 41).

Loi du 30 juin 1941 ayant pour objet de garantir aux hommes rappelés sous les drapeaux la reprise de leur contrat de travail (page 2941) (J. O., 14 juillet 41).

Loi du 24 juin 1941 portant aménagement de certaines dispositions relatives aux rapports entre bailleurs et locataires (page 2926) (J. O., 13 juillet 41).

Loi du 2 juillet 1941 portant modification des dispositions relatives à la répression des infractions aux dispositions de la législation du travail (page 3046) (J. O., 20 juillet 41).

Loi du 17 juillet 1941 aggravant les sanctions prévues par le décret du 9 septembre 1939 concernant la création ou l'extension des établissements commerciaux, industriels ou artisanaux et les lois du 17 septembre 1940 établissant les sanctions relatives aux infractions commises en matière de carte d'alimentation et relative à la distribution des denrées et produits soumis à des mesures de rationnement (page 3198) (J. O., 31 juillet 41).

Loi portant institution d'un livre de paye (rectificatif) (page 3199) (J. O., 31 juillet 41).

Loi du 4 août 1941 prorogeant jusqu'au 31 décembre 1941 la période d'application de l'article 8 de la loi du 11 octobre 1940, modifiée par la loi du 3 avril 1941, concernant le travail féminin (page 3275) (J. O., 6 août 41).

Loi du 6 août 1941 portant restriction du droit d'émission de valeurs mobilières pendant la durée des hostilités (page 3326) (J. O., 9 août 1941).

Loi du 4 août 1941 modifiant l'article 67 du Livre II du Code du travail (page 3338) (J. O., 10 août 41).

Loi du 12 juillet 1941 modifiant la loi du 9 février 1941 tendant à faciliter la réparation rapide des immeubles bâtis partiellement endommagés du fait d'actes de guerre (page 3439) (J. O., 16 août 41).

Loi du 12 juillet 1941 relative au financement des dépenses de réparations et de reconstruc-

tion des immeubles partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre ou par suite des inondations survenues au mois d'octobre 1940, et non couvertes par la participation de l'Etat (page 3446) (J. O., 16 août 1941).

Loi du 14 août 1941 modifiant la loi du 10 septembre 1941 prévoyant la nomination d'administrateurs provisoires des entreprises privées de leurs dirigeants (page 3462) (J. O., 17 août 1941).

Décret du 14 août 1941 fixant le délai prévu par l'article 3 du décret du 28 juillet 1941 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 5 de la loi du 2 juin 1941 portant statut des juifs (page 3468) (J. O., 17 août 1941).

Loi du 6 août 1941 modifiant l'article 1^{er} du décret du 25 août 1937 instituant pour les petites créances commerciales une procédure de recouvrement simplifiée (page 3506) (J. O., 21 août 1941).

Décret du 18 août 1941 modifiant les dispositions du décret du 16 janvier 1941 portant application de la loi du 10 septembre 1940 (page 3518) (Administrateurs provisoires) (J. O., 21 août 1941).

Loi du 20 août 1941 complétant la loi du 23 mai 1941 portant attribution d'une allocation complémentaire aux salariés (page 3595) (J. O., 26 août 1941).

Loi du 23 août 1941 relative aux réclamations nées à l'occasion des réquisitions allemandes (page 3596) (J. O., 26 août 1941).

Loi du 1^{er} septembre 1941 portant modification de la loi du 29 mars 1941 créant un commissariat général aux questions juives (page 3695) (J. O., 2 septembre 41).

Loi du 14 août 1941 réservant les droits des personnes empêchées par suite de circonstances résultant de l'état de guerre de participer aux augmentations de capital des sociétés par actions (page 3762) (J. O., 5 septembre 1941).

Loi du 1^{er} septembre 1941 modifiant les articles 1^{er} et 4 de la loi du 22 octobre 1940 portant dégrèvement en matière d'impôts directs (page 3870) (J. O., 11 septembre 1941).

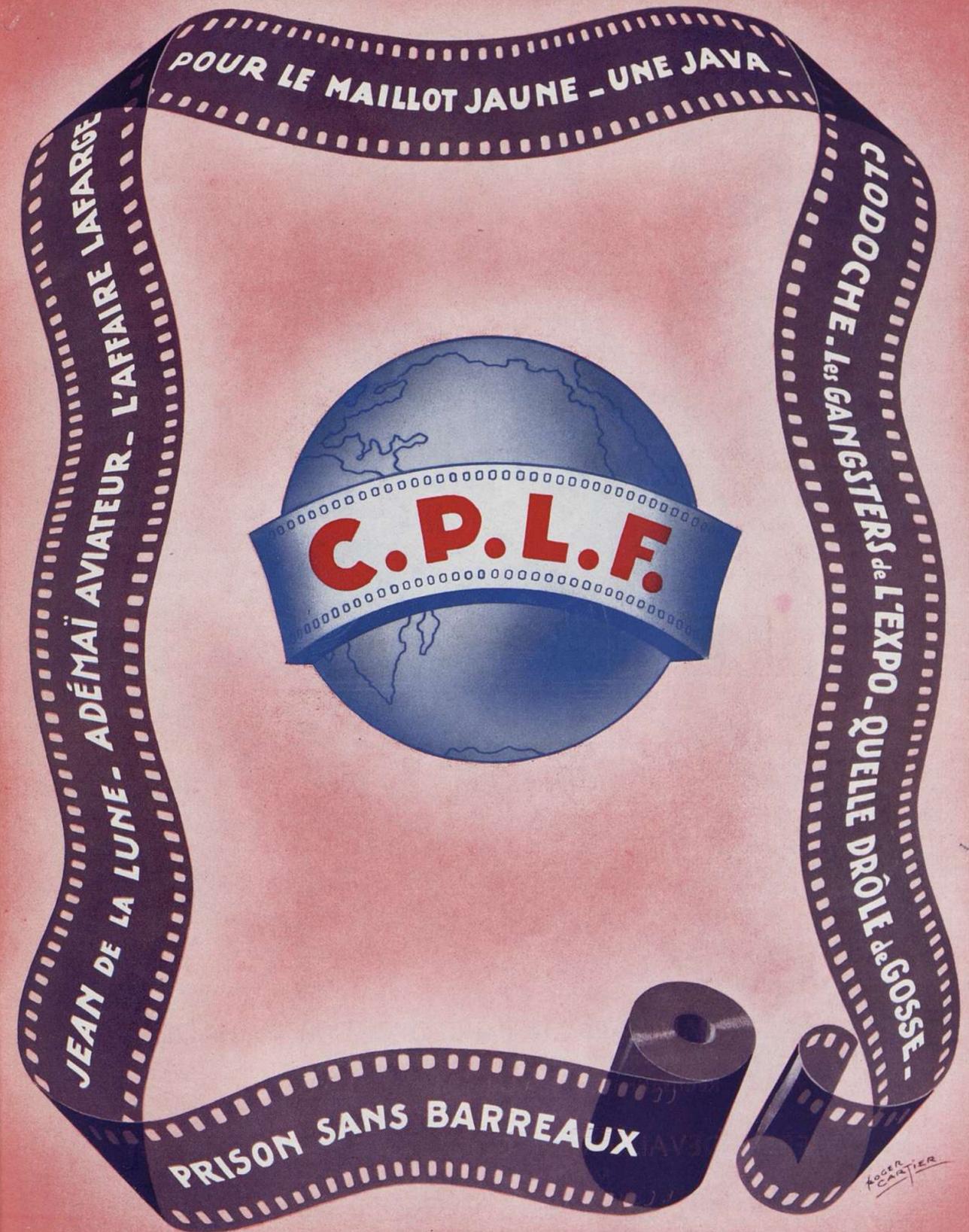
Loi du 17 juillet 1941 relative à la modification de l'objet social des sociétés par actions (page 3898) (J. O., 12 septembre 1941).

Décret du 22 août 1941 relatif aux déclarations à faire devant le juge de paix par les prestataires de réquisitions allemandes n'ayant pas donné lieu à délivrance de bon ou de reçu, et par les témoins desdites réquisitions (page 3997) (J. O., 18 septembre 1941).

Claude PARENT,
Avocat à la Cour de Paris.

Un miroir de
qualité s'achète
chez

C.I.P.L.A.
101, RUE DE PRONY
PARIS (17^e)
TÉL. CARNOT 60-36
MÉTRO-AUTOBUS PÉREIRE



vous présente...

Une Production S. P. C.

avec

ELVIRE POPESCO
et
HENRY GARAT
dans



LE VALET maître

d'après la pièce de PAUL ARMONT et LÉOPOLD MARCHAND
Adaptation cinématographique d'Albert GUYOT
Réalisation de PAUL MESNIER

avec
MARGUERITE DEVAL et RENÉ GENIN et GEORGES MAULOY
Mihalesco et Bever
avec NINA MYRAL avec GEORGES GREY

ROGER KARL

MARSEILLE : Films Sphinx, 39, bl. de Longchamp
BORDEAUX : Direction Indépendante Cinématographique du Sud-Ouest, 18, rue d'Alzor

LYON : Lyon Cinéma Location, 9, rue des Archers
AFRIQUE du NORD :
Sonociné Nord africaine, 8, Boul. Baudin, Alger

Une Production SIRIUS

AVEC

VIVIANE ROMANCE
GEORGES FLAMANT
dans

CARTACALHA

REINE
DES
GITANS

Réalisation
de
LÉON MATHOT



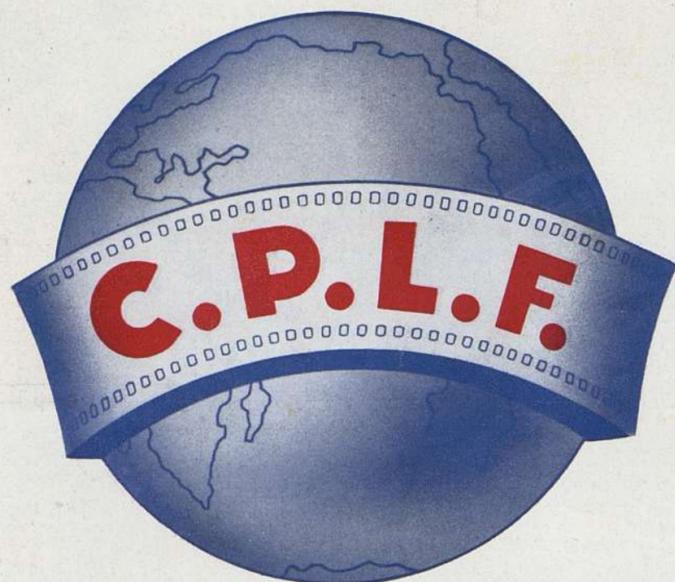
avec
GEORGES GREY
Maximilienne
Tichadel
Charles Lemontier
Philippe Rolla
Alfred Baillou
Mireille Lorane
Gilberte Joney
Gaby Andru
Romano et Argentin

ROGER DUCHESNE

ET

... vous rappelle

SES DOCUMENTAIRES
SES REPORTAGES FILMÉS



Téléphone : WAGram 13-76
et la suite

49, Avenue de Villiers
PARIS (17^e)

LE FILM

LE NUMÉRO :
12 Fr.

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

N° 26

25 OCTOBRE 1941

A LYON, LA SOCIÉTÉ PATHÉ-CINÉMA A FÊTÉ LA RENAISSANCE DU CINÉMA FRANÇAIS

A l'occasion de la Foire Internationale de Lyon, la Société d'Exploitation des Etablissements Pathé-Cinéma, dont l'activité a repris vigoureusement dans toutes ses branches, avait organisé le vendredi 3 octobre une brillante réception à laquelle assistaient de hautes personnalités lyonnaises ainsi que les représentants du Cinéma et de la Presse.

Les pouvoirs publics avaient tenu par leur présence à marquer l'intérêt que le Gouvernement porte au cinéma : on remarquait M. Pujes, secrétaire général, représentant le Préfet retenu par le séjour à Lyon de deux ministres, le général Saint-Vincent, gouverneur militaire de Lyon, M. Georges Villiers, maire de Lyon, le chanoine Galland, représentant S. E. le cardinal Gerlier.

M. Georges Descours, animateur et administrateur de la Société Pathé, présidait cette importante réunion à laquelle étaient également présents M. Liffra, Président du Conseil d'Administration de Pathé, M. Proton de la Chapelle, délégué aux Beaux-Arts et adjoint au maire, M. Chaîne, M. Villard, administrateur de la C.I.C.C. et de Etoile Film, M. Béatrix du Villars, vice-président de la Cie des Grands Artistes Internatio-

■ C'est Eclair Journal qui distribuera en zone occupée le film que Berthomieu a tourné à Marseille pour la S.D.D.R., d'après le roman d'Henri Bordeaux : La Neige sur les Pas. La distribution de ce film comprend les noms de Pierre Blanchar, Michèle Alfa, Line Noro, Josseline Gaël, Georges Lannes.



Le nouveau jeune premier de l'écran JIMMY GAILLARD dans LE PRINCE CHARMANT

naux, M. Rivoire, représentant la Chambre de Commerce, M. Maillot, Président du Conseil de la C.I.C.C., M. Aubier, chef du Centre de Lyon du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, M. Dodrumez, président de la Commission Mixte du C.O.I.C. pour la région lyonnaise, ainsi que de nombreux représentants de la maison Pathé, MM. Colomiès, directeur de l'agence Pathé-Consortium de Lyon, Lambert, de Palomera, chef du service de la Propagande, Rozier, Peltret.

MM. Descours et Liffra fixèrent en quelques mots précis les étapes de la belle renaissance de la firme Pathé et particulièrement la nouvelle et puissante activité de sa branche « Production des films ». Puis le représentant du Préfet et M. Villiers, maire de Lyon, soulignèrent tour à tour le rôle magnifique de l'Art et de l'Industrie cinématographique et la place importante que le Cinéma doit prendre dans le redressement et la nouvelle organisation du pays.

On rappela que le promoteur de la Foire de Lyon fut M. Arlaud, citoyen d'adoption de la Cité et photographe de grande réputation et on évoqua les grandes figures de Auguste et Louis Lumière.

Une allusion fut également faite au but éducatif et moralisateur du Cinéma auquel les Lyonnais se sont toujours particulièrement intéressés.

L'EXPLOITATION EN BELGIQUE

Bruxelles. — Après le formidable succès remporté à l'Eldorado de Bruxelles par L'Assassinat du Père Noël, les exploitants attendent les prochaines sorties des nouvelles productions françaises, notamment Premier Rendez-vous avec Danielle Darrieux.

Les films français projetés actuellement dans les cinémas bruxellois sont uniquement constitués par des reprises : Monsieur Brétonneau, Le Paradis de Satan, La Glu, Le Jour se lève, Regain, les Nouveaux Riches, Monsieur Hector, Le Président Haudécœur.

Parmi les nouveaux films allemands présentés à Bruxelles, citons Les Bateliers du Danube à l'Agora, La Tempête avec Brigitte Horney à l'Eldorado, Son Secrétaire privé avec Gustav Fröhlich au Métropole.

■ ■ ■
A Anvers, signalons la prochaine réouverture du Pathé. Au Studio Movy, sous le nouveau titre Le Droit de vivre, un film français déjà projeté à Anvers avant la guerre, La Loupiole, a tenu trois semaines l'affiche et a fait de fort belles recettes.

Le Studio de Paris a donné La Revue des Folies-Bergère avec Arletty et Michel Simon, le Zuidpool, Pièges avec Maurice Chevalier et le Ritz Gosse de Riche.

V. H.

"L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL" AU NORMANDIE

Le jeudi 16 octobre, ont eu lieu au Normandie de Paris les premières représentations du nouveau film de Christian-Jaque : L'Assassinat du Père Noël. Cette production Continental Films, distribuée par Tobis-Films, dont la première mondiale avait



Harry Baur dans L'Assassinat du Père Noël.
(Photo Continental Films-Tobis)

été donnée avec le succès que l'on sait, à l'Eldorado de Bruxelles le 16 août dernier, continue au Normandie la série des grandes exclusivités qui ont commencé avec Premier Rendez-vous.

Présenté en privé à la presse cinématographique parisienne, le lundi 13 octobre, L'Assassinat du Père Noël a réuni les suffrages de tous les critiques. Sa carrière au Normandie s'annonce d'ores et déjà comme l'un des plus grands succès de la saison.

RETOURS DE CAPTIVITÉ

■ Nous sommes heureux d'annoncer le retour de captivité de notre ami Edouard Lardillier, l'architecte bien connu du cabinet Lardillier et Nicolas, spécialisé dans la construction et la transformation de salles de cinéma. Edouard Lardillier se tient, dès à présent, à la disposition des directeurs de salles pour tous les conseils que ceux-ci pourraient désirer, au siège de son cabinet, 4, rue Yvon-Villarceau, Paris (16^e). Tél. : KLEber 85-93.

■ Nous avons été également heureux d'apprendre le retour d'un stalag de notre bon confrère Georges Fronval qui, nous l'espérons, va pouvoir reprendre ses collaborations de journaliste de cinéma, dessinateur humoristique et chef de publicité. Fronval travailla en Allemagne pendant sept mois au kommando des studios de Munich où fut tour à tour terrassier, machiniste, électricien et accessoiriste.

LES PRISES DE VUES DE "CE N'EST PAS MOI" SONT TERMINÉES

Un sujet plein de fantaisie, une réalisation exigeant les ressources les plus raffinées de la technique, une interprétation brillante, constitueront les principaux attraits de *Ce n'est pas moi*, production Eclair-Journal que vient de terminer Jacques de Baroncelli, d'après un scénario d'Yves Mirande.

Tour à tour milliardaire ou rapin, Jean Tissier interprète un double rôle extrêmement divertissant. Cet artiste nous a donné son appréciation sur le scénario qu'il juge extrêmement «cinéma» et sur les situations dont il contribue à accentuer le comique. C'est ainsi que, dans un décor signé



Jean Tissier et Victor Boucher dans *Ce n'est pas moi*.

(Photo Eclair-Journal)

Pimenoff représentant la salle des mariages d'une mairie de Paris, Bardac, puis Cambou, le milliardaire et le rapin (tous deux interprétés par Jean Tissier), se sont mariés sous nos yeux à quelques minutes d'intervalle, l'un avec Ginette Leclerc, l'autre avec Gilberte Géniat.

Victor Boucher joue un rôle important dans cette production dont l'interprétation comprend également Bélières, Marcel Vallée, Louvigny, Guy Sloux et Palau.

■ Georges Clouzot, qui écrit les dialogues du *Dernier des Six de Steeman*, fera ses débuts comme metteur en scène en réalisant une suite de ce film policier.

■ Roland Tual ferait également ses débuts comme metteur en scène en réalisant une adaptation cinématographique du nouveau roman de Louise de Vilmorin : *Le Lit à Colonne*.

COPY-BOURSE 130, rue Montmartre
TEL.: GU. 15-11

se charge toujours de la copie
des scénarios et découpages
LIVRAISON RAPIDE

Micheline Presles et Fernand Gravey constituent dans "Histoire de Rire" un couple d'une étonnante fantaisie

Cette phrase de Kant, « Agis toujours d'après une maxime telle que tu puisses vouloir en même temps qu'elle soit une loi universelle », citée au début de la pièce d'Armand Salacrou, *Histoire de rire*, est l'idée de base ayant inspiré cette œuvre théâtrale, qui vient d'être portée à l'écran par Marcel L'Herbier pour Discina.

Le film, adapté et dialogué par son auteur, retrace très fidèlement à l'écran les amusantes péripéties qui ont fait le succès de la pièce.

L'interprétation apporte à cette production, en la personne de Fernand Gravey et Micheline Presles, l'élément jeune qui en fait le charme. Un autre couple, non moins divertissant, est créé par Marie Déa et Bernard Lancret. Gilbert Gil est un amoureux incompris, Pierre Renoir, un mari trompé un instant dont le bon sens triomphera. Monique Rolland, Monnier et Gallet sont les autres créateurs de cette production.

Les situations sont pittoresques. Gravey, après avoir hautement approuvé et fait approuver par sa femme l'enlèvement d'une femme mariée par son meilleur ami, se trouve, du jour au lendemain, outré contre de pareils procédés, lorsqu'il apprend que son épouse vient de l'abandonner.

La raison triomphera et Micheline Presles, après bien des péripéties, regagnera le domicile conjugal, tandis que Lancret laissera Marie Déa rejoindre son mari.

Des décors très pittoresques, dus à Robert Gys, ont agrémenté cette réalisation. Entre autres un grenier, dans lequel s'amoncelaient tous les souvenirs d'enfance de Fernand Gravey, où les deux camarades avaient l'habitude de s'isoler pour rappeler leurs souvenirs de jeunesse et, en quelque sorte, prolonger ces heureux moments. Dans le jardin du studio de Saint-Maurice, un



Micheline Presles et Fernand Gravey dans *Histoire de rire*.

(Photo Discina)

autre très beau décor représentait un dancing en plein air. Les extérieurs du film ont été tournés à Cannes, où Marcel L'Herbier, son opérateur Roger Hubert, le directeur de production Georges Lampin et les principaux interprètes avaient été autorisés à se transporter.

L'HIPPOTAME SOSTHÈNE ET DE NOMBREUSES VEDETTES ANIMALES PARTICIPENT AUX PRISES DE VUES DE "PENSION JONAS"

Le livre de Thévenin, « Barnabé Tignol et sa Baleine » a inspiré ce film, première production de la nouvelle société Les Films Orange. L'adaptation cinématographique est de Pierre Véry et les dialogues de Roger Ferdinand. Pierre Caron réalise ce film avec le concours de l'opérateur Hayer, dans des décors de Lochakoff, aux studios des Buttes-Chaumont.

De nombreuses scènes ont été tournées en extérieurs au Zoo de Vincennes. Les techniciens, avec une inlassable patience, ont épié les animaux, parmi lesquels l'hippopotame Sosthène et un amusant singe, afin qu'ils conservent à l'écran tout leur naturel.

Le travail au studio se complique souvent lorsqu'il faut tourner des scènes dans lesquelles figure Sosthène, qui n'est pas toujours commode.

Larquet incarne Tignol, l'ami des bêtes, Irène Bonheur, charmante nouvelle venue à l'écran, fait ses débuts dans cette production Jacques Pills crée un rôle important ainsi qu'Aimos, Suzanne Dehelly et Roger Legris. Le film s'annonce d'une conception particulièrement originale.



La délicate vedette RENÉE FAURE, de la Com. Franç. dans *LE PRINCE CHARMANT*

"LE PAVILLON BRÛLE" EST INTERPRÉTÉ PAR UN GROUPE DE JEUNES ARTISTES D'AVENIR

Roland Tual, l'actif directeur de la société Synops, a choisi, avec le plus grand soin, les interprètes de son film, *Le Pavillon brûle*, en cherchant à mettre en valeur ou à faire connaître de jeunes artistes, dont certains ont déjà fait leurs preuves, soit au théâtre, soit à l'écran. C'est ainsi que nous verrons dans cette production, qui sera distribuée par les Réalisations d'Art Cinématographique, Jean Marais, Jean Marchat, Marcel Herrand et Bernard Blier dans des rôles d'ingénieurs d'une mine de cuivre, tandis que Elina Labourdette et Michèle Alfa créeront des rôles d'intendantes de la même exploitation. Un seul personnage important d'homme fait dans ce film, il est tenu, avec l'autorité qu'on lui connaît, par Pierre Renoir.

La pièce de Stève Passeur, *Le Pavillon brûle*, a été portée à l'écran par Jacques de Baroncelli, dans des décors représentant, soit l'intérieur de la mine, soit les bureaux de l'entreprise, l'infirmerie, la chambre des cartes ou le cercle dans lequel se réunissent les ingénieurs.

L'intrigue, dont certaines situations sont des plus poignantes, se termine par le départ de deux jeunes gens, qui vont unir leurs destinées. Ces personnages sont joués par Elina Labourdette et Jean Marais. Dans les profondeurs de la mine, des ouvriers, murés avec leur ingénieur, vivent de tragiques instants, tandis qu'en haut, la direction hésite à faire sauter un puits qui détruirait l'exploitation.

Aux environs de Caen, près de May-sur-Orne, dans une mine en pleine activité, des

prises de vues ont été réalisées par l'opérateur Monbazel, afin de donner l'ambiance, la vie et le caractère qui sont le propre de ce sujet.



Michèle Alfa et Pierre Renoir dans *Le Pavillon brûle*.

(Photo Synops)



Jimmy Gaillard et Renée Faure dans *Le Prince Charmant*.

(Photo C.C.F.C.)

L'ANNUAIRE PROFESSIONNEL LE TOUT-CINÉMA

va paraître dans quelques semaines

Seule, la mise au point exacte de toutes les branches de notre industrie a retardé sa parution.

Retardataires, notez que les inscriptions sont encore possibles pendant quelques jours et que les souscriptions sont acceptées au prix de 60 fr. jusqu'à la sortie du volume. C. C. P. Paris 340-28.

LE TOUT-CINÉMA

19, Rue des Petits-Champs, Paris-1^{er}
Téléphone: RIChelieu 85-85

Pour Pathé-Cinéma, Pierre Harts a réalisé un film sur l'Abbaye de Solesmes

Après avoir produit *La Cité* de René Chanas, la Société d'Exploitation des Etablissements Pathé-Cinéma vient de tourner un nouveau film documentaire de court métrage qui va enrichir le film culturel d'une œuvre qui nous montrera, pour la première fois à l'écran la célèbre Abbaye de Solesmes.

Un Paysage bénédictin : Solesmes, tel est le titre de ce film qui a été réalisé par Pierre Harts avec l'opérateur Louis Hébert, et qui nous révélera l'un des mystères de la Renaissance : en effet, aucun des merveilleux trésors de pierre que renferme Solesmes n'a reçu de signature. Tous ces Saints, toutes ces niches finement sculptées, et fouillées avec maîtrise sont dus à des artistes anonymes.

Pierre Harts a su donner à ces statues un mouvement remarquable, les a animées, mises en relief pour des éclairages appropriés et des déplacements d'appareils remarquablement combinés.

On ne peut qu'encourager des films de court métrage qui, à l'exemple de *Solesmes*, montreront aux spectateurs les richesses de la France et tout particulièrement celles qui, jusqu'alors, n'ont jamais été portées à l'écran.

■ Marcel L'Herbier, qui vient de terminer à Cannes les extérieurs de *Histoire de rire*, vient de rentrer à Paris et prépare la réalisation d'un grand film très «cinéma», *La Nuit fantastique*, sur un scénario original de Louis Chavance.

■ Pour le Consortium du Film, Serge de Poligny doit tourner *La Nuit du Sacre*.

"MONTMARTRE-SUR-SEINE"

Le vieux village de la Butte a servi de décor au film de Georges Lacombe

Le titre du film que vient de réaliser Georges Lacombe, *Montmartre-sur-Seine*, évoque au premier abord le quartier bruyant qui dispense aux étrangers, venus visiter Paris, d'artificiels plaisirs qui ont fait à notre capitale une réputation dont nous n'avons pas à nous vanter. Lorsque l'on prend connaissance du synopsis de cette production -S.U.F., on découvre, au contraire, que c'est le vieux village parisien de Montmartre avec ses rues tortueuses, ses pittoresques escaliers, sa typique place du Tertre qui sert de toile de fond à la double intrigue amoureuse se déroulant parmi les habitants de la « Butte ».

Ces habitants sont des ouvriers de la Commune Libre. Un des héros du film s'efforce de fonder un dispensaire pour les petits Poulbots. Une jeune marchande de fleurs est créée par Edith Piaf, qui fait ses débuts à l'écran; nous l'entendrons, en chanteuse des rues, exécuter de nouvelles chansons écrites pour elle par Marguerite Monnot.



Paul Meurisse et Huguette Faget dans *Montmartre sur Seine*.

(Photo S.U.F.)

Georges Lacombe, accompagné de l'opérateur Hayer, a tourné de nombreuses scènes sur place, en extérieurs. Le travail s'est poursuivi aux studios Photosonor, dans des décors de Dumesnil.

L'interprétation du film comprend Jean-Louis Barrault, Roger Duchesne et une jeune artiste au joli visage, Huguette Faget. Les autres créateurs sont Denise Grey, Henri Vidal et Paul Meurisse.

Cette production sera distribuée par les Films Vog pour la Région parisienne et par Sirius pour le reste de la France; son sujet est dû à André Cayatte; les dialogues sont de Serge Veber.

TABLEAU DE TRAVAIL DES STUDIOS

BUTTES-CHAUMONT

Pension Jonas (Films Orange)
Réal. : Pierre Caron.
Int. : Larquey, Irène Bonheur, Jacques Pills.
Travail : 4^e semaine.

Un grand décor vient d'être monté représentant un carrefour dans lequel se tient un marché. Une vaste salle d'exposition a été reconstituée, dans laquelle on voit la « baleine » qui abrita Larquey.

La Maison des Sept Jeunes Filles (Regina)

(Fiche technique dans ce n°).
Les prises de vues ont commencé par des extérieurs tournés dans la région de Nemours.

EN EXTÉRIEURS

Cartacalha (Sirius)

Réal. : Léon Mathot.
Int. : Viviane Romance, Georges Flamant, Roger Duchesne.

Le travail se poursuit aux Saintes-Maries de la Mer et dans les environs.

Fièvres (Minerva)

Réal. : Jean Delannoy.
Int. : Tino Rossi, Jacqueline Delubac, Ginette Leclerc.

Les prises de vues se terminent dans la région de Marseille.

La Clé des Songes (Discina)
(Fiche technique dans ce n°).

Les prises de vues ont commencé à Marseille le 20 octobre.

NOUVEAU SUJET AUTORISÉ

Le Lit à Colonnes
d'après le roman de Louise de Vilmorin.
Prod. : Synops.

FILMS EN COURS DE MONTAGE

L'Age d'Or (Minerva)
Chèque au Porteur (S.U.F.)
L'Appel du Stade (U.T.C.)
Le Valet maître (S.P.C.)
Nous les Gosses (Pathé)
Le Pavillon brûle (Synops)
Ici l'on pêche (U.F.P.C.)
Péchés de Jeunesse (Cont¹)
Ne Bougez plus (Continental)
Caprices (Continental)
Le Briscur de Chaines (Pathé)
Histoire de rire (Discina)
Montmartre sur Seine (S.U.F.)
Les Jours heureux (Richebé)
Ce n'est pas moi (Eclair-J¹)
Le Mariage de Chiffon (Industrie Cinématographique)
Andorra (Gallia Cinéi).

BILLANCOURT

La Symphonie fantastique
(Continental-Films)

Réal. : Christian-Jaque.
Aut. : J.-P. Feydeau et André Legrand.

Int. : Renée Saint-Cyr, Lise Delamare, J.-L. Barrault, Bernard Blier.

Distr. : Tobis.
Les prises de vues ont commencé le 20 octobre 1941.

FRANÇOIS 1^{er}

Papa (Rivers)

Réal. : Robert Péguy.
Int. : Annie Ducaux, Pierre Dux, Alerme.

Le décor d'une vieille métairie dans lequel de nombreuses scènes ont été tournées, a été remanié et modernisé selon les besoins du scénario et sert pour de nouvelles prises de vues.

SAINT-MAURICE

Le Prince charmant (C.C.F.C.)

Réal. : Jean Boyer.
Int. : Lucien Baroux, Renée Faure.

Travail : 3^e semaine.

Un important complexe a été monté représentant l'intérieur d'un hôtel particulier. De très nombreuses scènes viennent d'être tournées au « Swing-Bar », avec le concours de l'orchestre André Ekian, dans un grand décor.

JOINVILLE-PATHÉ

Opéra-Musette (Pathé).

Réal. : René Lefèvre et Claude Renoir.
Int. : René Lefèvre, Saturnin Fabre, Paulette Dubost.

Un décor a été monté en extérieur, sur le terrain du studio, représentant un kiosque à musique. Des scènes d'amour entre René Lefèvre et Paulette Dubost sont tournées dans un décor de jardin.

NEUILLY

Annette et la Dame blonde
(Continental)

Réal. : Jean Dréville.
Int. : Henri Garat, Louise Carletti.

Travail : 5^e semaine.
Les prises de vues à Billancourt sont terminées; continuation du travail à Neuilly.

PHOTOSONOR

Patrouille blanche (U.F.P.C.)

Réal. : Christian Chamborant.
Int. : Sessue Hayakawa, Junie Astor.

Un refuge en montagne, une auberge de Chamonix, seront les principaux décors de cette semaine. Robert Le Vigan est venu compléter la distribution du film.

Le Moussaillon (Selb Films)

Réal. : Jean Gourguet.
Int. : Yvette Lebon, Roger Duchesne.

Les extérieurs tournés à Marseille étant terminés, Jean Gourguet commence ici les prises de vues en studio.

NOUVEAUX FILMS COMMENCÉS

LA CLE DES SONGES

Prod. et Distr. : DISCINA

Genre : Conte fantastique.

Réalisation : Marcel Carné.

Dir. de prod. : Georges Lampin.

Auteurs : Pièce de Georges Neveux : « Juliette ou La Clé des Songes ». Adapt. de Jacques Viot et Marcel Carné.

Dialogues de Jean Cocteau. Musique de Sautet.

Techniciens : Assistant : Blondy. Chef-opérat. : Roger Hubert.

Opér. : Fossard Ing. du son : Lebreton. Script : Mme Longue.

Monteur : Rust Régie : Sabas.

Décors : Robert Gys (maquettes de Christian Bérard).

Interprètes : Micheline Presles, Jean Marais, Fernand Ledoux (les autres noms seront donnés prochainement).

Cadre : De nos jours, dans une île inconnue.

Sujet : Les habitants d'une île ont tous perdu la mémoire et essaient de retrouver le souvenir de leur passé.

Studios : St-Maurice (W. E.).

Commencé le : 20 oct. en extérieurs à Marseille.

LA MAISON DES SEPT JEUNES FILLES

Prod. et Distr. : REGINA

Genre : Comédie.

Réalisation : Albert Valentin.

Dir. de prod. : MM. Arys Nissotti et Pierre O'Connell.

Auteurs : Roman de Georges Siméon, adapté par Jacques Viot. Dialogues de Charles Spaak. Musique de Georges Van Parys.

Techniciens : Chef-opérat. : Jean Bachelet. Opérat. : Pierre Bachelet et Bourgoïn. Photographe : Joffre. Script : Denise Petit. Maquilleurs : Klavel et Méjinsky. Monteur : Feyté. Régisseurs : Maurice Hartwig et Dumont.

Décors : Serge Pimenoff.

Interprètes : André Brunot, Jean Tissier, Marguerite Deval, Jean Paqui, Jacqueline Bouvier, Gaby Andreu, Simone Valère, Geneviève Beau, Suzanne Delporte, Marianne Hardy, Josette Daydé.

Cadre : De nos jours, dans une petite ville de province.

Sujet : Un père reste veuf avec sept filles : ces dernières se tirent d'affaires selon leurs tendances personnelles et leurs aptitudes.

Studios : Buttes-Chaumont (Radio-Cinéma).

Commencé en extérieurs le : 15 octobre et en studio le 20 oct.



Une belle image du film de Marcel Martin, *L'Appel du Stade* que nous verrons bientôt au Cinéma des Champs-Élysées.

(Photo U.T.C.)





Morgan

Gabin

TOBIS
PRÉSENTE

JEAN GABIN

MADELEINE RENAUD

de la Comédie Française

et

MICHÈLE MORGAN

dans

Remorquages

un film de **JEAN GRÉMILLON**

d'après le roman de **ROGER VERCEL**

Edité par **ALBIN MICHEL**

Adaptation cinématographique: **ANDRÉ CAYATTE**

Scénario et dialogue de **JACQUES PRÉVERT**

avec

BLAVETTE

et

LEDOUX



LES STANDS DU C. O. I. C. A LA FOIRE DE LYON

Une Présentation spéciale de Documentaires a été organisée au Pathé-Palace

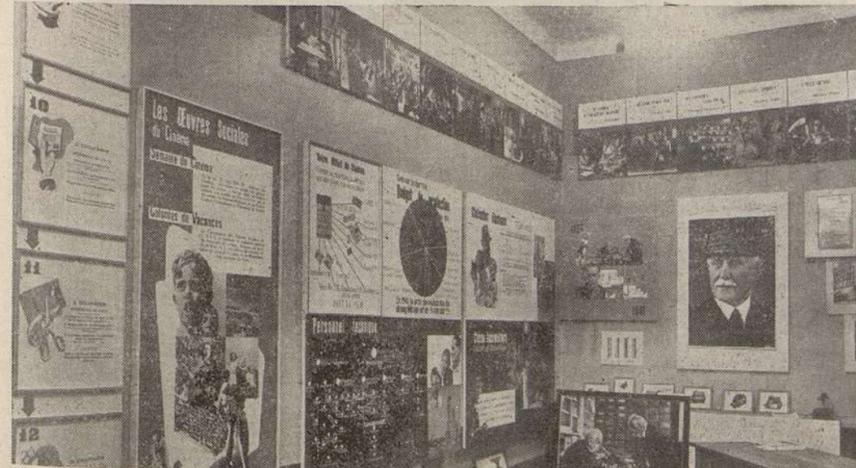
A l'issue de la Foire Internationale de Lyon, le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique a donné le dimanche matin 5 octobre au **Pathé-Palace**, obligeamment prêté par M. Descours, une séance consacrée au cinéma documentaire et composée de films inédits sur l'Industrie, les Arts et le Tourisme.

De nombreuses personnalités lyonnaises, ainsi que des membres de l'Enseignement, de l'Industrie, de la Presse et du Cinéma assistaient à cette présentation à laquelle avaient été également conviés des étudiants, des élèves des lycées et des écoles.

Le programme, qui s'apparentait à la formule *Arts, Sciences et Voyages* créée par André Robert à Paris au **Cinéma des Champs-Élysées**, débuta par les Actualités Pathé-Gaumont suivies d'un film inédit intitulé *Un An de Gouvernement* qui retrace en images l'œuvre du Maréchal Pétain.

Furent ensuite projetés un numéro de *La France en Marche*, intitulé « Du Cinématographe au Cinéma » et qui pourrait s'appeler « De Louis Lumière à Marcel Pagnol », un documentaire de l'Ufa-A.C.E. ; *Les Plantes ont-elles des sens?*, puis un film sportif de Tobis, *En Selle*. Les spectateurs eurent ensuite la primeur d'un nouveau film de J. K. Raymond-Millet sur le Roussillon; *Terre vermeille*, puis apprécièrent l'une des plus remarquables bandes de la série documentaire de l'Ufa, *La Science au Service de l'Industrie*. La séance se termina par la première projection en France du nouveau film de Jean Tedesco des productions J. de Cavaignac, *Tapisseries de France* qui fut longuement applaudi.

Ce programme, qui venait à sa place, parallèlement à la Foire de Lyon, a pu démontrer quelle importance et quel intérêt représente le cinéma documentaire : les organisateurs de cette séance ont réussi également à prouver que le film documentaire n'est pas un spectacle ennuyeux et que les bons films documentaires ont autant de raisons de plaire que n'importe quelle autre production cinématographique.



Nous avons dit, dans les deux derniers numéros du *Film*, l'importante participation de l'Industrie Cinématographique à la Foire Internationale de Lyon. Voici l'aspect des stands du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

En haut : la partie gauche des stands avec l'exposition collective des Industries techniques, les tableaux sur la reprise de la production, la carte cinématographique de la France, et un photo-montage de nos vedettes.

Au centre : le grand panneau consacré à l'organisation du C.O.I.C. et entouré de petits tableaux illustrant l'œuvre réalisée à ce jour par le C.O.I.C.

En bas : la partie droite des stands avec des tableaux consacrés aux œuvres sociales du Cinéma, aux Collaborateurs de Création, à la répartition des budgets de production, au cinéma documentaire et d'amateur.

On remarquera sur les trois clichés, la galerie de photographies des nouveaux films de la production française qui court d'un bout à l'autre des stands du C.O.I.C.

(Photos C.O.I.C.)

EXPLOITATION

SAINTES

"LA FILLE DU PUISATIER" A BATTU TOUS LES RECORDS

Saintes. — La saison d'hiver a débuté à Saintes le 30 septembre dernier avec la première à l'Olympia de *La Fille du Puisatier*. Ce film a été projeté pendant une semaine : les résultats ont dépassé les prévisions les plus optimistes, et les recettes se sont élevées à plus de 47.999 francs. Jamais dans notre ville, depuis que le cinéma existe, un tel chiffre n'avait été atteint. L'affluence des spectateurs était telle que le dimanche 6 octobre dès midi toutes les places étaient déjà louées d'avance pour les représentations de la matinée et de la soirée. Il n'est pas exagéré de dire que la longue file du public devant les guichets de location constituait également un véritable record. Les films de Marcel Pagnol ont toujours été très appréciés à Saintes, mais *La Fille du Puisatier* a connu le triomphe.

Le sympathique directeur de l'Olympia, M. Pourteau, poursuivant ses efforts de programmation, nous annonce maintenant *Volpone*, *Les Musiciens du Ciel*, *Derrière la Facade*, *Remorques*, *L'Acrobate*, *Bel Ami*, *Cœur immortel*.

Une autre importante première a été à Saintes celle du *Jeûne Süss* au Gallia-Théâtre. Ce film a été apprécié par la clientèle de l'établissement qu'exploitent depuis le 1^{er} mai MM. Hué et Renard, mais la concurrence d'un spectacle d'opéra qui a eu lieu la même semaine et dans la même salle, n'a pas permis à ce film de réaliser le maximum. Mais comme ceux qui ont assisté à sa première projection en ont été enthousiasmés, il doit donner encore davantage en seconde vision.

MM. Hué et Renard donneront, au cours de cette saison *Premier Rendez-vous*, *L'Empreinte du Dieu*, *Cavalcade d'Amour*, *Narcisse*, *Le Grand Elan*, *Le Club des Soupriants*.

Après avoir passé cet été avec succès des films de première vision qui ont été très appréciés du public comme *Retour à la Vie*, *Le Petit Chocolatier*, *L'Etoile de Rio*, *Jeunes Filles d'aujourd'hui* et *Paradis perdu*, le jeune et compétent directeur, qui dirige avec intelligence la petite salle du Rex, a inscrit à son programme pour la saison d'hiver une sélection de films de qualité : *Battement de Cœur*, *Nuit de Décembre*, *L'enfer des Anges*, *Le Duel*, *Parade en Sept Nuits*, *Diamant noir*, *Sixième Etage*.

Ainsi, on peut constater que les débuts de la saison d'hiver sont de bon augure pour l'exploitation des différentes salles cinématographiques de Saintes.

R. T.

ENQUÊTE DANS L'EXPLOITATION MOYENNE DE L'EST (1)

II. — DANS LES VOSGES

ÉPINAL

Si la ville d'Épinal possède elle aussi des quartiers mutilés, souvenirs d'une dure bataille, par contre la population revenue à un effectif à peu près normal (20.000 âmes sur 26.000) apporte une ambiance de temps de paix dans un décor de guerre.

Les commerces distractifs ne s'en plaignent point, d'autant qu'ils sont rares : deux cinémas sur quatre fonctionnent seulement : le *Palace* et le *Royal*. Le *Majestic* n'a pas encore rouvert. Ainsi, malgré la dizaine de mille de « banlieusards » qui manquent à la vie courante d'Épinal, pour les mêmes raisons relevées à cet effet à Toul, il est certain que la situation des deux salles spinaliennes est autrement enviable que celles des salles toulousaines, par exemple.

Cependant deux handicaps particuliers sont à citer ici : le premier relève du domaine de la publicité : l'interdiction d'affichage, et le second, plus important, relatif à la taxe municipale qui atteint le plafond (4,60 %). La Municipalité spinalienne continue donc à voir dans le cinéma, « la poule aux œufs d'or ».

M. Marchal, qui dirige la destinée des 1.000 places du *Palace*, pour le compte du Circuit Pontet-Thomas, nous parle de l'excellent résultat de ses programmes. Le *Palace* joue tous les soirs et en matinée les jeudis, samedis et dimanches. C'est également M. Marchal qui s'occupe du *Vox*, salle de 450 places, appartenant au même circuit (programmation « Tobis-Films » et « Sélections Cinématographiques »).

Depuis 1920, M. Esmilaire conduit la marche du *Royal*, salle de 500 places, située en face du *Palace*. Par la suite, il s'est rendu acquéreur du *Majestic*, salle de 350 places, réservée aux reprises de films popu-

Victoria
Electric
Fondée en 1928

5, Rue Larrive - PARIS - 9^e
Laboratoire 15-05
Métro Villiers

Lecteurs de son, Cellules, Lampes phoniques, Pré-ampli, Ampli, Haut-Parleur, Tube optique, etc...
Lanterne à arc, Micros, Bobines enrouleuses, etc...
Réparation — Mécanique — Projecteurs

Tout ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques

laire. Sa réouverture dépend de dérogations à obtenir.

Le rythme des séances du *Royal* est le même que celui du *Palace*, excepté pour la matinée du jeudi qui n'a pas lieu. Sa programmation est prise chez A.C.E. et Discina.

M. Esmilaire, dont l'opinion est fort appréciée dans la région, se montre partisan du « Contrôle des recettes qui assainirait l'exploitation dans la probité ».

Comme un peu partout, la question des opérateurs s'avère complexe à Épinal ; trop de professionnels sont encore en captivité et leurs remplaçants de guerre manquent encore de métier.

THAON

A Thaon. — M. Esmilaire assume la programmation du *Moderne*. La deuxième salle — le *Rex* — est fermée. Toutes deux appartiennent à M. Lacombe, prisonnier.

SAINT-DIÉ

A Saint-Dié. — 18.000 habitants, trois salles. Deux sont la propriété de M. Lautesch, la première — l'*Excelsior* — avec ses 800 places, la seconde présentement « Soldatenkino », quant à la troisième, elle appartient à M. Malnou ; c'est une salle moderne de 1.950 places.

M. Lautesch possède également deux autres petites salles : l'*Eden* à Cornimont et le *Soudière* à Senones.

NEUFCHATEAU

A Neufchâteau. — 4.000 habitants pour les 320 fauteuils du *Printania*, seule salle (suffisante pour cette ville) dirigée par M. Vannière. « Mes recettes, nous dit le Directeur, sont à peu de choses près égales à celles des années précédentes, en raison de l'augmentation du prix des places ». M. Vannière montre sa satisfaction de voir créer à Nancy deux agences qui dépanneront toutes les salles. Voilà qui est à l'honneur de ces deux agences : l'A.C.E. et Tobis-Films.

(à suivre)

M. J. Keller.

(1) Voir Le Film du 11 octobre 1941.

CONFIEZ LA RÉPARATION DE VOS PROJECTEURS MIP

ATELIERS J. CARPENTIER

Agents Généraux de LA MÉCANIQUE INDUSTRIELLE DE PRÉCISION

STOCK DE PIÈCES DÉTACHÉES

Magasin de Vente : 72, Avenue Kléber, PARIS
Téléphone : KLéber 95-05

Bureau à VICHY, 16, Rue Chomel
Téléphone : 40-81

EXPLOITATION

BRILLANT DÉBUT DE SAISON à NANCY

OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE SALLE : LE "CASINO"

Nancy. — La saison cinématographique 1941-1942 a démarré d'un seul coup et semble déjà battre son plein. Après le gros succès de *Premier Rendez-vous* au *Majestic*, *La Fille du Puisatier* vient de faire un excellent démarrage au *Pathé* : il sera difficile aux autres films actuellement projetés à Nancy, de dépasser ce favori.

Parmi les autres nouveautés présentées depuis le début de la saison, signalons *Les Musiciens du Ciel* à l'*Eden*, *Grandison le Félon*, *Les Joyeux Locataires* et *La Chair est faible* au *Majestic*, *Sixième Etage* au *Pathé*.

Dans les salles « hors centre », l'*Olympia* a donné en seconde vision *Premier Rendez-vous* et le *Shéhérazade* a projeté *Le Maître de Poste*.

On a l'impression que l'exploitation moyenne est un peu « essoufflée ». Elle retrouvera probablement une meilleure « forme » quand la question du prix des places aura été résolue et qu'une différence plus sensible de tarifs la séparera de l'exploitation de première vision.

Une ancienne salle de music-hall, le *Casino*, vient d'être transformée en cinéma. Il y a plusieurs années, cette expérience avait été tentée, mais en baclant l'installation, ce fut un fiasco. Cette fois, le *Casino* a été complètement rénové dans le style et la technique du cinéma. Cette salle offre 600 fauteuils confortables dans une atmosphère agréable avec une excellente reproduction sonore des appareils R. C. A. Très bonne projection et visibilité à toutes les places. Nous sommes certains que le succès couronnera les efforts de M. Bayard, qui dirige le *Casino* et qui a débuté avec la formule du spectacle permanent de 13 h. à 23 heures comprenant les actualités et un grand film en reprise. Prix des places : 5, 6 et 8 fr. en semaine, 6, 7 et 9 fr. le dimanche. Cette salle est située au plein centre de la ville. Nous adressons à M. Bayard tous nos meilleurs vœux dans l'exploitation du *Casino* qui, rajeuni et bien dirigé, aura certainement un très nombreux public.

M. J. K.

Matériel et Fournitures Cinématographiques
RÉPARATION DE PROJECTEURS

E. STENGEL

11 et 13, Rue du Faub. Saint-Martin - PARIS (X^e)
Tél. : BOT. 19-26 Métro : Strasbourg-St-Denis

CHARBONS "LORRAINE"

alternatif et continu

(toutes les dimensions pour tous genres de lanternes)

MIROIRS sphériques et elliptiques

Miroirs métalliques "MIR"

OBJECTIFS extra lumineux TOUS DIAMÈTRES TOUS FOYERS

LAMPES d'excitation, CELLULES photoélectriques

TOULOUSE PRÉPARE UNE GRANDE SAISON DE CINÉMA

DES FILMS TRÈS IMPORTANTS SONT ANNONCÉS

Toulouse. — La saison cinématographique d'été, qui vient de se clôturer, a été particulièrement brillante à Toulouse et les spectateurs, qui n'ont cessé d'affluer dans nos salles, ont pu voir un excellent choix de films dont un certain nombre inédits : *Un Amour en l'Air*, *Les Mains libres*, *Une Mère*, *Espoirs* (Variétés); *Musique de Rêve*, *Monsieur Coccinelle*, *Première*, *Aventure au Ranch*, *Courrier d'Asie* (Gaumont-Palace); *Victoire sur la Nuit*, *Le Lien sacré* (Trianon).

Ces films furent accompagnés d'importants lancements publicitaires, effectués notamment avec d'intéressantes décorations de façades.

L'EXPLOITATION EN SEPTEMBRE

Pendant le mois de septembre, deux grands films allemands sont sortis en exclusivité aux *Variétés* et ont obtenu un excellent rendement : *La Lutte héroïque* avec Emil Jannings et *Pages immortelles* avec Zarah Leander.

De son côté, le *Plaza* a projeté *La Charette fantôme* puis *Destin de Femmes*, tandis que le *Gaumont-Palace* donnait *Vacances* puis *Paris-New York*.

Depuis le 1^{er} septembre, conformément à la Décision du Directeur Responsable du C.O.L.C., toutes les salles projettent obligatoirement les actualités cinématographiques qui sont fort bien accueillies. Les reportages sur la guerre contre les Soviets a obtenu un énorme succès d'intérêt de la part du public.

CE QUE SERA LA SAISON D'HIVER

La saison d'hiver, qui s'ouvre actuellement, nous promet, en considérant la liste des films annoncés par les salles de première vision, d'être extrêmement importante. Voici un aperçu des programmes retenus par ces établissements :

Plaza. — *Une Vie de Chien*, *Les Jours*

heureux, *Les Hommes sans Peur*, *Le Monde est merveilleux*, *André Hardy millionnaire*, *Amants*, *Coup de Théâtre*, *André Hardy s'enflamme*, *Nanette*, *La Folle Etudiante*, *La Belle Diplomate*, *Ménage moderne*, *Congo Express*, *Rhapsodie d'Amour*, *Une Femme sans Passé*, *Une Femme comme toi*.

Variétés. — Cette salle n'est pas encore en mesure de nous communiquer son programme complet qui sera composé d'une sélection des meilleurs films des productions française et allemande. Nous savons, toutefois, que les Variétés projeteront prochainement : *Les Rapaces*, *Cora Terry*, *Le Cœur se trompe*, *Effeuillons la Marguerite*, *Remorques*, *5 Millions en quête d'Héritier*, *Premier Rendez-vous*.

Gaumont-Palace. — Cette salle nous annonce : *Bel Ami*, *La Piste blanche*, *Premier Bal*, *Nuit de Gala*, *Lune de Miel à Bali*,



En haut : la façade du Plaza de Toulouse qui vient d'être doté d'appareils de reproduction sonore Western Mirrophonic.



En bas : la façade des Variétés pour le film d'Emil Jannings, « La Lutte héroïque ». La décoration de façade est de M. Georges Azais.

(Photos Tobis)

EXPLOITATION

Les Surprises de la Radio, Une Cause sensationnelle, Allo Janine! Meurtre au Music-Hall, Retour à la Vie, Toute une Vie.

Trianon-Palace. — Le Trianon a retenu les exclusivités suivantes: *Vénus aveugle*, *L'Empreinte du Dieu*, *Diamant noir*, *Madame Sans-Gêne*, *Une Femme dans la Nuit*, *Miquette*, *Dédé la Musique*.

PRÉSENTATION CORPORATIVE

Le mercredi 17 septembre, au **Trianon-Palace**, les Films Fernand Weill ont présenté aux exploitants de la région *L'Empreinte du Dieu*. Cette manifestation corporative, l'une des premières organisées depuis la guerre, a été particulièrement réussie.

DANS LES AGENCES DE DISTRIBUTION

■ A Midi Cinéma Location, M. GRAU a été nommé Directeur-Représentant en remplacement de M. MEDIONI.

■ Aux Sélections Cinématographiques du Sud-Ouest, M. Raymond DELERIS a quitté cette agence en même temps que le cinéma. C'est M. Georges BONNET, précédemment à Gallia-Ciné, qui assure désormais la direction de cette firme à Toulouse.

■ A Tobis-Films, M. Raymond FOUQUE vient d'être nommé représentant de cette importante agence.

■ M. CHAUVIN, qui était représentant aux Artistes Associés, a été nommé Directeur de l'agence de cette société à Toulouse.

NOUVELLES DE L'EXPLOITATION

■ Le **Plaza** a inauguré dernièrement sa nouvelle installation de reproduction sonore Western Electric Mirrophonic avec le film *Tobis Le Petit Chocolatier*.

■ Signalons la brillante campagne publicitaire effectuée par M. BUCAMP, Directeur des Variétés et à l'agence Tobis de Toulouse, à l'occasion de la sortie de *La Lutte héroïque*.

Pour ce film, une très belle façade fut réalisée par M. Georges AZAIS. R. B.



Façade de l'Apollo de Bordeaux pour Le Juif Süs. (Photo A.C.E.)

A MARSEILLE, VILLE DE L'EXPLOITATION EN "TANDEM" les Recettes continuent à être excellentes

GRAND SUCCÈS DE "VENUS AVEUGLE" AU PATHÉ-PALACE

Marseille. — Après trois semaines d'exclusivité au **Pathé-Palace**, le film d'Abel Gance, *Vénus aveugle*, vient de céder la place au *Duel*, qui passe à la fois au **Pathé** et au **Rex** selon la formule du nouveau « tandem » que programme M. Garnier.

Au cours de ses trois semaines d'exclusivité, *Vénus aveugle* a totalisé une recette dépassant 700.000 francs avec 327.000 fr. la première semaine.

Les recettes du *Duel*, qui a débuté le jeudi 9 octobre, sont également excellentes : le film a commencé une seconde semaine.

Après avoir projeté *Anges aux Figures sales*, le « tandem » **Odéon-Majestic** donne maintenant en première vision à Marseille *Diamant noir* qui, lui aussi, garde l'affiche une seconde semaine.

Le **Noailles**, qui a projeté pendant une semaine en version originale *La Glorieuse Aventure*, a donné, ensuite, en tandem avec le **Studio**, en seconde vision à Marseille : *Les Petits Riens*.

Pendant deux semaines, le **Rialto** a projeté en exclusivité et en première vision à Marseille, le film italien à grand spectacle, *Scipion l'Africain*.

Les salles de vision ultérieure de la Canebière qui voisaient pour ainsi dire porte à porte continuent à faire de très belles recettes avec des reprises, et à des tarifs très

accessibles descendant jusqu'à 4 francs. Un très grand effort de lancement d'affichage et de façade est fait pour toutes ces salles. Parmi les derniers films projetés sur la Canebière, en dehors des salles de première vision, nous avons relevé les titres de *Drôle de Drame* au **Club**, de *Mon Mari conduit l'Enquête* à l'**Ecran**, de *Vous Seule que j'aime* à la **Camera**, de *L'Etoile de Rio* aux **Variétés-Casino**, de *Berlingot et Cie* au **Cinévog**, de *Un Meurtre sans importance* au **Phocéac**, de *Ces Dames aux Chapeaux verts* au **Cinéac-Petit Marseillais**.

Le 17 octobre ont eu lieu au **Variétés-Casino** les débuts des représentations de Fernandel « sur la scène en personne ». Fernandel, qui avait paru au **Pathé-Palace** de Lyon du 2 au 8 octobre et y avait remporté un triomphal succès, était impatientement attendu par le public marseillais.

Signalons également, à la date du 16 octobre, la sortie en exclusivité simultanée dans plusieurs salles de Marseille du grand film de Frank Capra qui fut projeté à Paris pendant la guerre et qui est une courageuse attaque contre les institutions démocratiques américaines : *Mr Smith au Sénat*.

Les Exploitants marseillais, qui avaient craint pour leurs recettes la suppression du double programme, se sont rendu compte que celles-ci n'ont pas diminué depuis l'adaptation de cette mesure. Les salles de Marseille, principalement celle du centre, continuent à faire de très brillantes affaires, supérieures même aux recettes d'avant-guerre.

Les raisons de cet afflux de public sont, comme à Toulouse et à Lyon, autres grands centres de la zone non occupée, la sur-population provoquée par l'exode et qui ne s'est pas encore résorbée, le manque d'autres distractions, la suppression des « week-ends » à la campagne et des sorties dominicales en automobile. Le cinéma reste le seul dérivatif à la portée de tous.

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE BORDEAUX

Semaine du 8 au 14 octobre :
 Apollo : *Premier Rendez-vous* (2^e semaine).
 Olympia : *La Fille du Puisatier* (2^e semaine).
 Capitole : *Le Joueur*.
 Marivaux : *Trois Valses*.

Semaine du 15 au 21 octobre
 Apollo : *Bel Ami*.
 Olympia : *La Fille du Puisatier* (3^e semaine).
 Capitole : *Scipion l'Africain*.
 Marivaux : *Trois Valses* (2^e semaine).

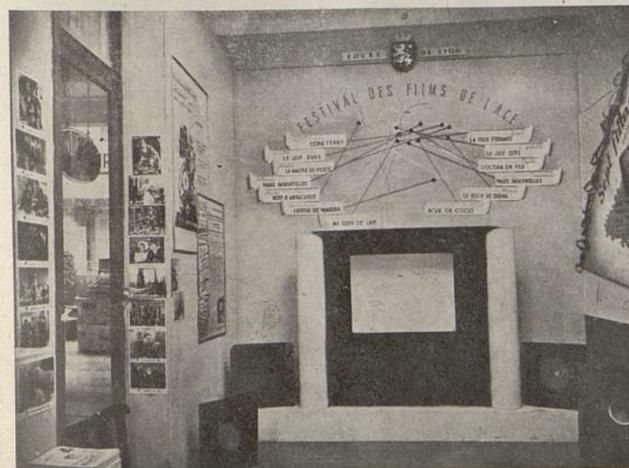
La Société **CINÉ-SIÈGES** informe MM. les Directeurs de Salles, qu'elle est à leur disposition pour tous travaux de transformations, d'entretien ou de remise en état de leurs fauteuils.

CINÉ-SIÈGES

45, Rue du Vivier, AUBERVILLIERS

Tél. : FLAndre 01-08

L'A.C.E. à la Foire de Lyon



**LA TECHNIQUE
DU POSTE D'ÉMISSION
APPLIQUÉE AU
Cinéma**

QUEL QUE SOIT
l'acoustique de votre salle

L'AMPLI L.I.E.
à double voies

VOUS DONNERA LA
TONALITE PARFAITE
par simple manœuvre du
potentiomètre

**LABORATOIRE
INDUSTRIEL
D'ÉLECTRICITÉ**
41, RUE ÉMILE ZOLA
MONTREUIL (SEINE)
TÉL. AVRON 39-20

**MATÉRIEL POUR
EXPLOITATION**
PRÉ-AMPLIS DE CELLULE
AMPLIS DE PUISSANCE
A DOUBLE VOIES
FILTRIS DIVISEURS DE FRÉQUENCE

Publi-Corlat

MATÉRIEL ET FOURNITURES DE CINÉMAS

Avance automatique REGU-LARC

La meilleure, le plus grand nombre en service.

VOLETS de changement automatique

permettant un « enchaînement » parfait. Le seul fabriqué en France.

ANTI-FEU pour SIMPLEX

Dispositif anti-bourreur, automatique spécial pour projecteur Simplex et Super.

ANTI-BUEE

Absolument efficace contre la buée des viseurs de projections.

Vérificateur de fusibles

Permet la vérification des fusibles tous modèles et d'appareils électriques.

Lampe de contre-marche

La plus pratique, la moins chère.

Colleuse à film

Modèle pratique, métallique.

TOUS MODELES DEPOSES conformément à la loi.

TRANSFORMATION

S.E.G. 29 en obturateur arrière BIPLEX.

RAPIDE LIVRAISON

Volets de cabine VITCLO MIROIRS E.V.B.

Glace et elliptique les meilleurs.

Filtres lumineux E.V.B.

REPARATION, MECANIQUE AMPLIFICATION, DEPANNAGE, ENTRETIEN de MATERIEL de CABINE

Nombreuses références.

TOUTES FOURNITURES DE CINEMA

CHARBONS LORRAINE REVENDEUR OFFICIEL

Lampes, excitatrices d'ampli, Tambours, Objectifs, Aiguilles, Colle à film, Patins, Nombreuses pièces de rechange, Courroies, Punaies, etc., etc...

DISTRIBUTEUR D'HUILE DE GRAISSAGE autorisé par la Préfecture de la Seine.

Établissements R. PIQUET

9, RUE DU SOLEIL, PARIS-20^e MEN. 53-10 Métro JOURDAIN

LES NOUVEAUX FILMS

(G) : Films visibles par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

Fromont Jeune et Risler aîné

Comédie dramatique (G)
avec **Mireille Balin, Junie Astor, Bernard Lancret, Carette**
U.F.P.C. 100 min.

Origine : Française.
Production : U.F.P.C.
Réalisation : **Léon Mathot.**
Auteur : **Roman d'Alphonse Daudet**, adapté par **A. Pons.**
Musique : **Sylvano.**
Chef-Opér. : **René Gaveau.**
Décors : **Jaquelux.**

Interprètes : **Mireille Balin** (Sidonie Risler), **Junie Astor** (Claire Fromont), **Bernard Lancret** (Frantz Risler), **Marguerite Piery** (Anna Bobson), **Carette** (Achille), **Arthur Devère** (Gardiinois), **Escoffier** (Fromont Père), **Francine Bessy** (Désirée Delobelle), **Jean Servais** (Fromont Jeune), **René Génin** (Delobelle), **Georges Vitray** (Risler aîné), **Tichadel, Larquey, M. Génial.**
Stud.: **Photosonor (Optiphone).**
Sortie en exclusivité : Paris, 8 oct. 41 au Balzac.

Adapté de l'un des plus célèbres romans d'Alphonse Daudet, et modernisé, ce film sentimental et dramatique montre le déclin d'une entreprise commerciale réputée, dans les mains d'un jeune homme qui ne sait pas dominer ses passions, et le redressement de la même firme, quand le travail reprend le pas sur ses préoccupations. On retrouve dans le film les personnages bien connus de l'œuvre de Daudet dont le titre et le nom des acteurs — **Mireille Balin, Junie Astor, Carette, Larquey, Bernard Lancret** — sont de bons éléments d'exploitation.

A la mort du vieux M. Fromont, tué accidentellement à la chasse, Risler, son ancien collaborateur, devient associé du fils Fromont. Celui-ci, d'autre part, épouse Claire sur le vœu, exprimé de son père...

Mais il aime Sidonie, fille d'un employé de la maison qui, déçue de ce mariage, se laisse épouser par Risler. Sidonie, intrigante, conseillée par une compagne romanesque, ancien professeur de piano, Anna, devient la maîtresse de Fromont, qui a tôt fait de mener la maison à la faillite, à force de dépenses exagérées et de cadeaux. Enfin, Risler a les yeux ouverts.

Au cours d'une scène dramatique, il contraint sa femme à restituer bijoux et dons reçus de Fromont; lui-même sacrifie tout son avoir. Péniblement, la vieille maison se rétablit et la vie recommence, apaisée et rectifiée.

Madame Sans-Gêne

avec **Arletty**
Drame historique (G)
FILMS RICHEBE 100 min.

Origine : Française.
Production : **Roger Richebé.**
Réalisation : **Roger Richebé.**
Auteurs : **Pièce de Victorien Sardou et Emile Moreau.** Adapt. de **R. Richebé et J. Aurenche.**
Musique : **Vincent Scotto.**
Technique : Opérat. : **Jean Isnard et Ch. Suin.** Décorat. : **Jacques Krauss.**

Interprètes : **Arletty** (Mme Sans-Gêne), **Albert Dieudonné** (Napoléon), **Aimé Clariond** (Fouché), **Henri Nassiet** (Maréchal Lefebvre), **Maurice Escande** (Niepperg), **Jeanne Reinhardt** (Caroline), **Madeleine Sylvain** (Princesse Elisa), **Geneviève Auger** (Impératrice Marie-Louise).
Studios : **St-Maurice (W. E.).**
Sortie en exclusivité : Paris, 7 oct. 41 au Paramount.

Le titre de ce film, qui est la fidèle reconstitution de l'un des plus grands succès du théâtre de ces quarante dernières années, et l'interprétation d'Arletty dans le rôle de Madame Sans-Gêne assurent à cette production un grand succès d'exploitation. Roger Richebé a réalisé, dans de grands décors historiques, l'aventure attachante de cette petite blanchisseuse parisienne qui devait devenir la femme d'un Maréchal de Napoléon I^{er}. Arletty est étourdissante de fantaisie, de drôlerie et de vivacité dans ce rôle.

Albert Dieudonné a fait une composition habile du rôle de Napoléon et Clariond joue avec finesse celui de Fouché.

Le 10 août 1792, Catherine, jeune et jolie blanchisseuse établie près des Tuileries, sauve et soigne le comte Niepperg, qui était poursuivi par les révolutionnaires. Le Sergent Lefebvre, fiancé de Catherine, respecte le blessé et l'aide à fuir.

Dix ans plus tard, le Sergent Lefebvre est devenu Maréchal de France et duc de Dantzig. Catherine est sa femme; on la surnomme à la Cour « Madame Sans-Gêne ».

Le Comte Niepperg, qui vient d'arriver à Paris avec la nouvelle impératrice Marie-Louise, donne de l'ombrage à l'Empereur, fort jaloux. Niepperg, dénoncé par la police, est expulsé; mais, désobéissant à l'ordre impérial, il voit Marie-Louise qui doit lui remettre une lettre pour son frère. Niepperg est arrêté dans le palais et va être fusillé. Mais, grâce à Fouché et à Catherine, l'exécution n'a pas lieu; l'innocence de Niepperg est reconnue, et Napoléon témoigne publiquement à « Madame Sans-Gêne » son estime et son amitié.

L'Assassinat du Père Noël

Comédie policière féerique (G)
avec **Harry Baur**
TOBIS 1 h. 40

Production : **Continental Films.**
Réalisation : **Christian-Jaque.**
Auteur : **Roman de Pierre Véry.**
Adapt. et dial. : **Charles Spaak.**
Chef-opérat. : **Armand Thirard.**
Musique : **Henry Verdun.**
Décors : **Guy de Gastyne.**

Interprètes : **Harry Baur** (Cornusse), **Raymond Rouleau** (Le Baron), **Renée Faure** (Catherine), **Marie-Hélène Dasté** (La Mère Michel), **Robert Le Vigan** (Villard), **Jean Brochard** (Ricomet), **Jean Parédès** (Kappel), **Fernand Ledoux** (le Maire), **Hélène Manson** (Marie Coquillot).
Studios : **Neully (Klangfilm).**
Sortie en exclusivité : Paris, 16 oct. 41 au Normandie.

Voici certainement l'une des meilleures productions françaises de l'année : ce nouveau film de Christian-Jaque constitue une œuvre d'une véritable qualité cinématographique dans laquelle nous trouvons tous les éléments capables de séduire les catégories de spectateurs les plus diverses : un sujet attrayant et mystérieux se déroulant dans une atmosphère de rêve et de poésie, avec le cadre grandiose des montagnes et des neiges, une réalisation remarquable avec un découpage habile et léger, plein de détails savoureux et charmants, et une étonnante création de l'ambiance, d'admirables photographies d'extérieurs prises dans un petit village de Haute-Savoie et en haute montagne et, enfin, une interprétation très homogène et très vivante.

Dans un petit village de Savoie, enfoui sous les neiges, le père Cornusse, fabricant de mappemondes, veuf et père d'une délicieuse jeune fille, Catherine, tient, chaque année, le 24 décembre, le rôle du Père Noël. Cette année-là, des événements étranges se produisent le soir de la Nativité qui coïncident avec le retour au village d'un Baron qui avait couru le monde, espérant y trouver la jeune fille de ses rêves. L'anneau de Saint-Nicolas, orné d'un diamant inappréciable, est volé dans la crèche de l'église, et le Père Noël est assassiné. Mais ce n'est pas le cadavre de Cornusse que l'on trouve sous la houpelande du Père Noël, mais un inconnu.

Tout le village est en émoi : on accuse successivement le Baron, Cornusse, mais le surnaturel est expliqué finalement de la

Les Frontaliers

Drame d'action (G)
(doublé)
avec **Brigitte Horney**
TOBIS 90 min.

Origine : Allemande.
Production : **Bavaria.**
Réalisation : **Tourjansky.**

Interprètes : **Brigitte Horney** (Anna), **Willy Birgel** (Keith), **Ivan Petrovitch** (Jan), **R. Lutjohann** (Wegner), **Gerd Host** (Marianne), **Fritz Eugens** (Paul), **Nicolas Koline** (Andreas).

Sortie en exclusivité : Paris, 3 oct. 41 au Biarritz (vers. orig.) et au Français (vers. doublée).

Beau drame d'action qui se déroule en Pologne, dans les mois qui ont précédé la guerre.

Le film, réalisé avec soin et talent par l'excellent metteur en scène Tourjansky, bien connu du public français, se situe dans les décors naturels d'immenses forêts et de paysages sauvages. L'interprétation avec, en tête, l'éminente Brigitte Horney, nous permet de revoir deux acteurs qui furent en France des vedettes du cinéma muet : **Ivan Petrovitch** et **Nicolas Koline.**

Keith et Wegner dirigent une scierie dans les régions habitées par la minorité allemande aux confins polonais. Les incidents plus fréquents, des sabotages, font comprendre que des événements graves sont proches... En effet, Jan, chef d'une bande armée, fait irruption; Wegner est assassiné. Les Allemands sont contraints d'aller chercher refuge au delà de la frontière, sur le sol du Reich.

Une jeune femme, allemande de naissance, Anna, que Keith a d'abord soupçonnée d'espionnage, conduit la colonne des réfugiés à travers le marais redoutable, en pleine nuit, jusqu'au poste de l'armée allemande, installée au débouché du sentier, et dont les projecteurs, au dernier moment, éclairent le plus difficile passage. Keith, convaincu de la franchise d'Anna et de son patriotisme, lui demande de lui accorder son pardon.

façon la plus simple par les gendarmes qui étaient à la recherche de l'assassin. Cornusse continuera à fabriquer ses mappemondes et le Baron trouvera en Catherine celle qu'il avait cherchée en vain.

DIRECTEURS DE CINÉMAS !..

Le C.O.I.C. va fournir des billets en rouleaux.

"SECUREX"

vous permettra d'en assurer la distribution
CORRECTEMENT ET RAPIDEMENT
grâce à son modèle **SIMPLEX**

EN LOCATION A

SECUREX : 21, Rue de Silly, BOULOGNE-SUR-SEINE - Molitor 27-57

à **NANCY** : Eugène POULET, 20, Rue Stanislas - Téléphone 48-54

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.
Dans les catégories ci-dessus, 12 lignes gratuites par an pour nos abonnés.

Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.
Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

OFFRE D'EMPLOI

Chef publicité demandé pour Province par Société exploitant cinémas. Indispensable être de la partie. Adresser curriculum-vitæ et prétentions à Chauvet, 16, av. de la Grande-Armée, Paris.

Jeune homme, de 20 à 25 ans, aide-comptable est demandé. Indiquer références et prétentions.
Ecrire case n° 290 à la Revue.

Agents techniques, monteurs installateurs de cabine sont demandés aux
Ets Charlin, 181 bis, route de Chatillon, Montrouge (Seine).

DEMANDES D'EMPLOI

Ex-Directeur, salle de première vision, 32 ans, dix années de pratique cherche gérance ou association.
Ecrire case n° 280 à la Revue.

Ouvreuse, 28 ans, longues et exc. réf. dans même établissement.
Ecrire Mme Gamot, 117, rue Pelleport, Paris.

Directeur chef de poste, recherche direction ou gérance ciné Paris-Banlieue ou Province. Réf. premier ordre. Ecrire : Leroy, 33, av. de Verdun, Issy-Les Moulineaux (Seine).

Secrétaire sténo - dactylo demande place stable.
Ecrire Mlle Rodriguez, 15, boul. Victor-Hugo, Melun (Seine-et-Marne).

APPAREILS SONORES
"UNIVERSEL"
ÉQUIPEMENTS
MATÉRIELS
pour CABINES
cinématographiques
70, Rue de l'Aqueduc
PARIS (X^e)
Nord 26-61 CINEVERSEL

Directeur de salle 35 ans, parlant allemand. Réf. premier ordre, cherche situation.
Ecrire case n° 291 à la Revue.

Opérateur - élect., mécan., bon speaker, cherche emploi, carte prof., long. pratique, très sérieux, bonnes référ.
Téléphoner à LECourbe 62-48.

Directeur cinéma-music-hall, 40 ans, référ. premier ordre, cherche gérance ou direction.
J. Valoiss, 114, rue de Courcelles, Paris.

Disposant capital, cherche gérance cinéma grande ville ou administration salle fermée.
Ecrire case n° 281 à la Revue.

ACHAT CINÉMAS

Acheterai cinéma bon rapport 100.000 fr. comptant, solde 6 mois.
Ecrire case n° 282 à la Revue.

Echangerai belle propriété, Chartres, 2 hect. et demi, 2 pavillons et dépendances, 2 parcs, 2 potagers, un grand verger avec arbres fruitiers, le tout entouré de murs, contre bon cinéma.
Ecrire case n° 283 à la Revue.

Cherche banlieue ou province, Touraine de préférence, cinéma en location ou au pourcentage.
Ecrire case n° 284 à la Revue.

VENTES CINÉMAS

A vendre, région ouest petite tournée format réduit, 3 séances par semaine, déplacement facile.
Ecrire case n° 285 à la Revue.

A vendre banlieue ouest salle cinéma, 500 places, entièrement neuve.
Téléphoner pour rendez-vous. ARC. 58-74.

AGENCE GÉNÉRALE
DU SPECTACLE

VENTES et ACHATS de CINÉMAS

112 boulevard Rochechouart
MONtmartre 86-66

LE FILM est indispensable aux Professionnels

ABONNEMENTS : France, Empire français : 180 fr. par an.
Versement tous bureaux de poste en zone occupée et en zone non occupée par
Compte Chèques Postaux, Paris 702-66, Paris

VENTE MATÉRIEL

A vendre un rideau scène, velours coton rouge, bon état, haut. 3 m., larg. 6 m.; un rideau scène, velours coton gris, bon état, haut. 3 m., larg. 7 m. 60
Ecrire M. Mourlot, Cinéma, 38, rue d'Eaubonne, Ermont (Seine-et-Oise).

A vendre groupe rotatif convertisseur moteur diphasé, dynamo 70 v. 40 ampères, lampe Coperwith.
Ecrire case n° 289 à la Revue.

A vendre : Installation comprenant project. Ernemann II obturateurs arrière, lecteurs genre Roxy grand mod., lanternes Zeiss-Ikon. Amplificateurs de puissance, plateaux-tourne-disques, pick-up, haut-parleurs de salle, poste portatif 16 mm. Radio-Cinéma avec écran.
S'adresser à C.R.E., 320, rue Saint-Honoré, Paris.

A vendre : occasion, état impeccable, 2 installations parlantes complètes :
Poste simple 1200-mètres MIP Gde Croix, lecteur Thomson R.C.A. ampli push 50.
Poste double GAUMONT C.M. sur pied tripod, ampli licence R.C.A., haut-parleur R.C.A. Prix intéressants.
Ecrire A. Salin, 18, av. Berlioz, Montreuil. Tél. BOTzaris 04-63.

A vendre, prix intéressant et en parfait état poste T.S.F. américain, 7 lampes, a coûté 4.200 francs ou l'échangerai contre films ciné 9 mm. 5 ou 16 mm. ou 17 mm. 5.
A. Dillmann, Ecole de Baley-court par Verdun (Meuse).

ACHAT MATÉRIEL

Suis acheteur fauteuils à bascule, occasion.
Ecrire case n° 286 à la Revue.

Suis acheteur projecteur Ernemann ou Gaumont d'occasion.
Ecrire case n° 287 à la Revue.

Suis acheteur fauteuils bascule en bois occasion.
M. René Bouttier à Evaille (Sarthe). Tél. n° 1.

Suis acheteur fauteuils bascule en bois, occasion.
Ecrire case n° 288 à la Revue.

FILMS NOUVEAUX PRÉSENTÉS A PARIS

du 10 au 25 octobre

1 FILM FRANÇAIS
L'Assassinat du Père Noël (Tobis), le 16 oct. au Normandie.

1 FILM DOUBLE
Opérette (Tobis), le 16 oct. au Français.

2 VERSIONS ORIGINALES
Opérette (Tobis), le 17 oct. au Biarritz.
Fille d'Eve (A.C.E.), le 16 oct. au César et à La Royale.

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS

du 22 au 28 octobre 1941

En 1^{re} Exklusivité

Balzac : Fromont Jeune et Risler Aïné (3^e semaine).
Biarritz : Opérette (vers. orig.) (2^e semaine).
Colisée : Parade en 7 Nuits (5^e s.).
Ermitage : Romance de Paris (4^e semaine).
Madelaine : Premier Bal (6^e sem.).
Marivaux : Le Club des Soupirants (5^e semaine).
Max-Linder : Femmes pour Golden Hill (doublé) (4^e semaine).
Le Français : Opérette (vers. d.) (2^e semaine).
Normandie : L'Assassinat du Père Noël (2^e semaine).
Paramount : Madame Sans-Gêne (3^e semaine).

2^{es} Exklusivités

Aubert-Palace : Paris-New York.
Bonaparte : Volpone.
César : Fille d'Eve (vers. orig.).
Champs-Élysées : Volpone.
Ciné-Opéra : Nuit de Décembre.
Gaumont-Palace : Narcisse.
Impérial : Bel Ami.
La Royale : Fille d'Eve (vers. o.).
Lord-Byron : La Brigade sauvage (reprise).
Moulin-Rouge : Le Dernier des Six.
Olympia : Le Président Krüger.
Studio Parnasse : Premier Rendez-vous.
Les Portiques : Barcarolle (repr.).
Triomphe : Le Duel.

NAISSANCE

Notre collaborateur Armand Morel, Chef de Publicité du Film, et Mme Morel sont heureux d'annoncer la naissance de leur quatrième fille Christiane.

L.T.C.

SAINT-CLOUD
LABORATOIRES
LES PLUS MODERNES

19, AV. DES PRÉS
SAINT-CLOUD
MOL. 55-56

3 Films remportent les suffrages de toute la presse...

COEUR IMMORTEL

COMEDIA ...un film de toute première grandeur...

JE SUIS PARTOUT ...Heinrich George est réellement une de ces superbes figures hautes en couleur, débordante de force du xiv^e siècle.

LES NOUVEAUX TEMPS ...Veit Harlan a eu à sa disposition l'un des plus extraordinaires décors qui soient, la ville de Nuremberg...

LA SEMAINE A PARIS ...Heinrich George fait une saisissante composition.

PARIS PROGRAMMES ...une suite de scènes gaies et somptueuses.

LE PETIT PARISIEN ...C'est un bon et solide film.

LE CRI DU PEUPLE ...une harmonie indéfinissable de toute beauté.

PARIS-SOIR ...Ce film est de Veit Harlan et ce nom dispense du moindre commentaire... sens étonnant du rythme cinématographique, préservations grandioses, vastes mouvements de foules. Ouvrage magnifique.

L'ŒUVRE ...les mouvements de foule sont parfaitement réglés et l'interprétation est de premier ordre.

AUJOURD'HUI ...Un admirable film. L'une des œuvres les plus éloquentes, les plus vibrantes, les plus absolues du cinéma, laisse au spectateur une impression de noblesse et de pureté.

LE PRÉSIDENT KRÜGER

PARIS-SOIR ...un film admirable... une immense émotion... Hans Steinhilf a su être un admirable réalisateur aussi bien dans la partie pacifique de son film, que dans la fin épique qui se termine sur des images hallucinantes...

LE PETIT PARISIEN ...Tableaux puissants réalisés avec d'immenses moyens... Il y a dans le récit de très belles trouvailles... un étonnant accent de vie. Jannings ne pouvait trouver un rôle plus admirablement fait pour mettre tous ses dons en valeur que celui de Krüger. Il est à la fois minutieux et grandiose. C'est une œuvre imposante...

JE SUIS PARTOUT ...D'immenses, de sensationnelles panoramas de défilés... on a le sentiment que tout y a été dit de ce qu'il fallait.

CINE-MONDIAL ...C'est le film le plus important que nous ayons vu depuis la guerre.

AUJOURD'HUI ...tableaux grandioses qui galvanisent l'enthousiasme du public épris de beauté cinématographique... Nous sommes en présence d'une réalisation monumentale dont la projection nous laisse pantoufles d'admiration.

LES NOUVEAUX TEMPS ...une grande robustesse dans la conception, de larges scènes, une facture soignée et directe.

LE MATIN ...Le film abonde en épisodes tumultueux, en amples mouvements de foule... Paul Krüger, c'est Emil Jannings. Un Jannings nouveau extraordinaire...

LA FRANCE AU TRAVAIL ...Les scènes de bataille ont de l'ampleur et du souffle et l'on devine que rien n'a été négligé pour faire de cette œuvre, une grande fresque généreuse, un hymne enthousiaste à la liberté et à la justice.

L'INFORMATION MUSICALE ...un film magistral.

DETENTE ...Emil Jannings vient d'ajouter un chapitre à l'histoire du cinéma.

Le Cinéma nous comble. Coup sur coup il nous donne deux chefs-d'œuvre. C'était hier "Coeur Immortel". C'est aujourd'hui "Le Président Krüger". AUJOURD'HUI

...évidemment ce sont des films TOBIS

*pour la
grande
exploitation
en 35 et 16^{mm}*

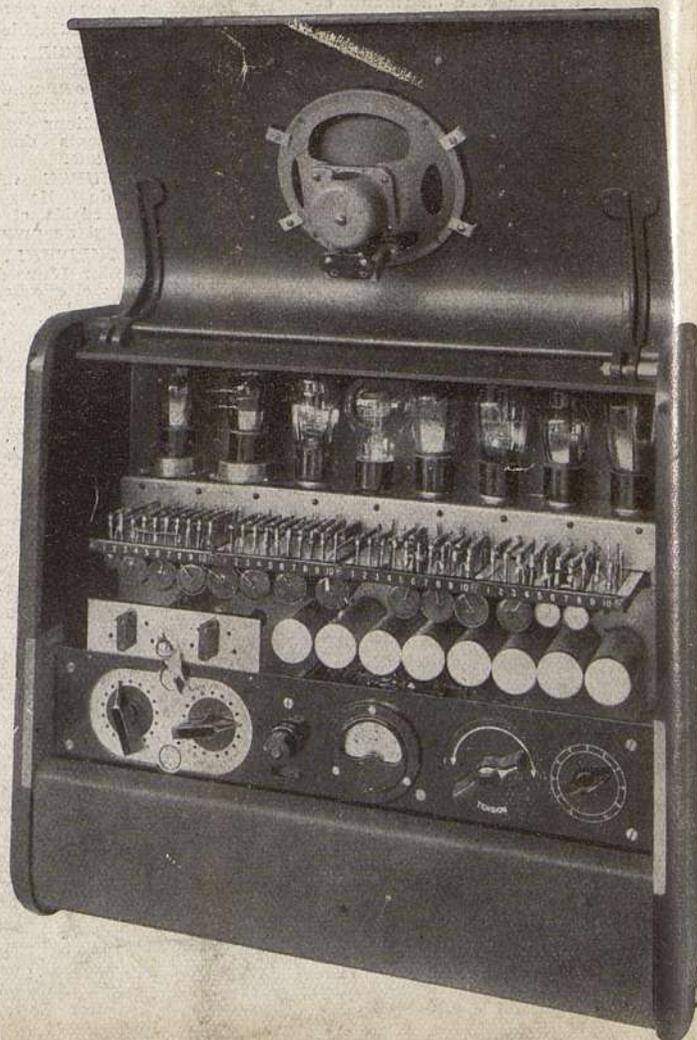


"ACTUAL"

*ensemble sonore
haute fidélité*

PUISSANCE **30** WATTS MODULÉS SANS DISTORTIONS

- ★ **GRANDE PUISSANCE** convenant aux plus grandes salles
- ★ **DIMENSIONS RÉDUITES** compatibles avec les plus petites cabines (largeur 54 cm, hauteur 49 cm 5, épaisseur 20 cm)
- ★ **NOUVEAU DISPOSITIF DE COMPENSATION SONORE** permettant une reproduction impeccable de n'importe quelle sorte d'enregistrement.
- ★ **SÉCURITÉ SANS PRÉCÉDENT**, l'opérateur peut entretenir l'installation, évitant d'avoir à la dépanner.
- ★ **APPAREIL DE MESURE** contrôlant le secteur pendant le fonctionnement normal et servant de contrôleur pour la vérification des circuits.
- ★ **SURVOLTEUR-DÉVOLTEUR** permettant de faire fonctionner l'amplificateur sous la tension strictement nécessaire
- ★ **PROTECTION PAR CONJONCTEUR-DISJONCTEUR** sur le secteur et fusible lumineux sur la haute tension.
- ★ **CONDENSATEURS SUR FICHES** à culot octal, standardisés les condensateurs se changent comme les lampes.



A. CHARLINI

CONSTRUCTEUR, SOCIÉTÉ A. R. L. AU CAPITAL DE 800.000 FRANCS
181 bis, ROUTE DE CHATILLON, MONTROUGE (Seine)

Téléphone : ALÉ 44.00

*systeme
sonore*



*Procédés
A. Charlin*